

ENQUÊTE ÉGALITÉ

*Enquête auprès des étudiant·e·s
Document principal*

ua

UA

ua

UA

UA

Table des matières

Rappel du contexte et des objectifs	4
Inégalités, discriminations : de quoi parle-t-on ?	5
Méthodologie	8
.....	10
.....	18
Respect de l'égalité à l'Université d'Angers	18
Principaux facteurs de discrimination selon les étudiant.e.s	21
Racisme, origine étrangère réelle et supposée et situation sociale comme principaux facteurs de discriminations selon les étudiants.....	22
Analyse des questions ouvertes sur le ressenti	25
.....	28
Réponses sur le fait d'avoir été témoin	28
Analyse des questions ouvertes pour les témoins de discriminations	31
Fréquence des témoignages de discrimination(s)	32
Motif des discriminations constatées par les témoins	34
Nature de l'acte de discrimination vécu par les témoins	36
Profil des personnes victimes selon les témoins	37
Evaluation de la gravité des faits par les témoins	38
Réactions face aux actes de discrimination	39
Réactions des témoins de discriminations face aux actes constatés et vécus	40
.....	43
Victimes de discrimination, de traitement différencié ou de violences quelles qu'elles soient au sein de l'Université d'Angers.....	43
Contexte de l'acte de discrimination dont les étudiant.e.s ont été victimes	48
Profil des auteur.e.s des discriminations subies par les victimes	49
Réactions des victimes de discriminations	51
Fréquence des actes subis par les victimes de discrimination	55
Méconnaissance des dispositifs internes à l'Université d'Angers à mobiliser en cas de discrimination	58
Question ouverte sur les dispositifs connus de l'Université d'Angers dans le cadre de la lutte contre les discriminations par les étudiant.e.s qui déclarent en connaître ?	61
Opinions sur les informations concernant les dispositifs existants à l'Université d'Angers	62
Si vous étiez témoin ou victime de discriminations, qui solliciteriez-vous au sein de l'Université d'Angers pour le signaler et entamer une procédure ?	65
Sollicitation de l'Université par les témoins ou les victimes	66
Opinions et propositions sur l'action de l'Université en matière de lutte contre les discriminations	67
Annexe 1 Quelques ressources et éléments de bibliographie	73
Annexe 2 le questionnaire transmis aux étudiants	75

Rappel du contexte et des objectifs

Cette enquête et ses résultats constituent un travail mené par la Mission Egalité de l'Université d'Angers destiné à mettre en évidence d'éventuelles inégalités et/ou discriminations au sein de l'établissement. Ce diagnostic complet de la situation, tous les types d'inégalités et de discriminations sont pris en compte, doit être un préalable à l'action non seulement pour la Mission Egalité mais aussi et évidemment pour l'Université elle-même qui a soutenu le projet.

L'objectif de cette dernière est d'établir **un plan d'actions pour lutter plus efficacement en faveur de l'Egalité.**

Cette enquête est le fruit d'un travail de plusieurs mois construit dans des conditions très rigoureuses par la commission Egalité. Elle a été soumise au comité d'éthique et aux différentes instances de gouvernance puis « testée » auprès des membres de la commission. Un comité scientifique en a validé le contenu avant transmission aux personnels.

Le traitement des données et les résultats sont rendus visibles à tous les personnels de l'Université d'Angers sous trois formes accessibles sur le site de l'Université :

- Une infographie qui présente de façon claire et pédagogique les chiffres-clés de l'enquête
- Un document de synthèse qui présente les principaux résultats de l'enquête avec leurs commentaires et analyses.
- Un document qui présente l'ensemble des résultats que la commission égalité a souhaité mettre en évidence

Inégalités, discriminations : de quoi parle-t-on ?

L'enquête porte sur le thème général de « l'égalité » au sein de l'établissement en s'intéressant à la fois au sentiment d'égalité des personnels mais aussi et surtout aux faits d'inégalités, de discriminations ou de violences qui pourraient avoir lieu ou avoir eu lieu à l'Université.

L'emploi de ces termes n'est pas anodin, ils sont polysémiques et il convient de préciser dans quel cadre ils sont mobilisés pour cette enquête.

Par **inégalités** nous souhaitons interroger les personnels sur des facteurs de différenciations qu'ils jugeraient trop marqués entre individus, entre groupes ou entre un individu et un groupe. A partir de cet état de fait, souvent lié à des **hiérarchies sociales**, s'instaure « un débat » social défini par Olivier Galland et Yannick Lemel dans l'ouvrage « Sociologie des inégalités ». Nous pouvons reprendre leur définition des inégalités qui tente d'inclure les différentes approches en sciences sociales de ce terme. Ainsi selon eux une inégalité est :

«

- *une différence dans l'accès à des éléments ayant de la « valeur » (à entendre très largement, depuis des biens matériels comme la richesse jusqu'à des éléments très symboliques, comme le fait de ne pas être tutoyé durant un contrôle de police) ;*
- *une différence entre des personnes ou des groupes ;*
- *une différence jugée, au moins du point de vue de certains, éventuellement de tous, comme injustifiée et devant donc, en conséquence, être modifiée, au moins dans l'idéal »¹*

Dans notre enquête les inégalités de statut ou liées à la rémunération ressortent clairement et correspondent à la définition ci-dessus.

¹ Galland, O & Lemel, Y. (2018). *Sociologie des inégalités*, Armand Colin

La ou les discriminations sont quant à elles « un mécanisme de production des inégalités » et elles peuvent conduire à la mise à l'écart d'un individu ou d'un groupe et s'exprimer avec plus ou moins de violences.²

Au sens de la loi, une discrimination consiste à traiter une personne différemment des autres en raison de motifs définis juridiquement et relatifs à l'identité de la personne, ses opinions et sa vulnérabilité. En tout, 25 critères discriminants sont ainsi définis et reconnus.

Par les conventions internationales et/ou européennes : l'âge ; le sexe ; l'origine ; l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou prétendue race ; la grossesse ; l'état de santé ; le handicap ; les caractéristiques génétiques ; l'orientation sexuelle, l'identité de genre ; les opinions politiques ; les activités syndicales ; les opinions philosophiques ; la croyance ou appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée.

Par la seule législation française : la situation de famille ; l'apparence physique ; le nom ; les mœurs ; le lieu de résidence ; la perte d'autonomie ; la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique ; la capacité à s'exprimer dans une autre langue que le français et la domiciliation bancaire.

La notion est controversée car emprunte d'une connotation très négative, c'est d'ailleurs le cas dans cette enquête, alors qu'un facteur discriminant n'est par définition pas forcément négatif.

C'est aussi une notion dont les définitions diffèrent selon les disciplines, en droit selon Danièle Lochak, la discrimination est « *la distinction ou la différence de traitement illégitime : illégitime parce qu'arbitraire, et interdite puisqu'illégitime* »³

Dans le cadre de cette enquête l'objectif est clairement d'identifier des situations d'exclusion, de mise à l'écart, de violences...regroupées sous le terme « discriminations » et ceci au risque de ne pas dresser tous les contours de la polysémie du mot.

Les phénomènes discriminatoires ainsi que les hiérarchies de ces derniers sont expliqués dans le schéma ci-dessous. La discrimination réalisée par les sociologues de l'association et du site « Les Z'égaux »⁴ définit et hiérarchise les discriminations telles qu'elles ont été pensées pour réaliser notre enquête.

Evidemment pour les premières étapes des discriminations la subjectivité est potentiellement plus grande dans l'analyse que pour les faits jugés d'une grande violence ou d'une grande gravité. Les répondant.e.s ont été amené.e.s à s'exprimer sur les types de discriminations, leur gravité...et certain.e.s ont eu du mal ou n'ont pas su qualifier ce qu'ils avaient vu ou vécu. Les résultats de cette enquête donnent un panorama objectif de la situation sans ignorer la subjectivité logique et compréhensibles des répondant.e.s sur de tels sujets.

² L'encart est issu de l'enquête sur les discriminations réalisées par l'Université de Bordeaux en 2019

³ Lochak (D.), « Réflexions sur la notion de discrimination », *Droit social*, 11, 1987, p. 778.

⁴ Sotto, F & El Massioui, N. (2020). *40 activités pour renforcer son courage social*, Ed Jouvence, 143 p.

LA DISCRIMACHINE

La Discrimachine illustre les phénomènes individuels et collectifs qui organisent et perpétuent les inégalités sociales.

1. La stigmatisation

Les différentes manières d'attribuer des caractéristiques négatives à certaines personnes pour les différencier des autres et en donner une image dévalorisante.

2. La micro-agression

Les manières subtiles par lesquelles les langages verbaux et corporels maintiennent les normes et hiérarchies sociales.

3. L'inégalité d'accès

Le fait de refuser à des personnes un égal accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la santé, à des biens ou des services parce qu'elles appartiennent à un groupe de personnes stigmatisées.

4. Le contrôle des corps

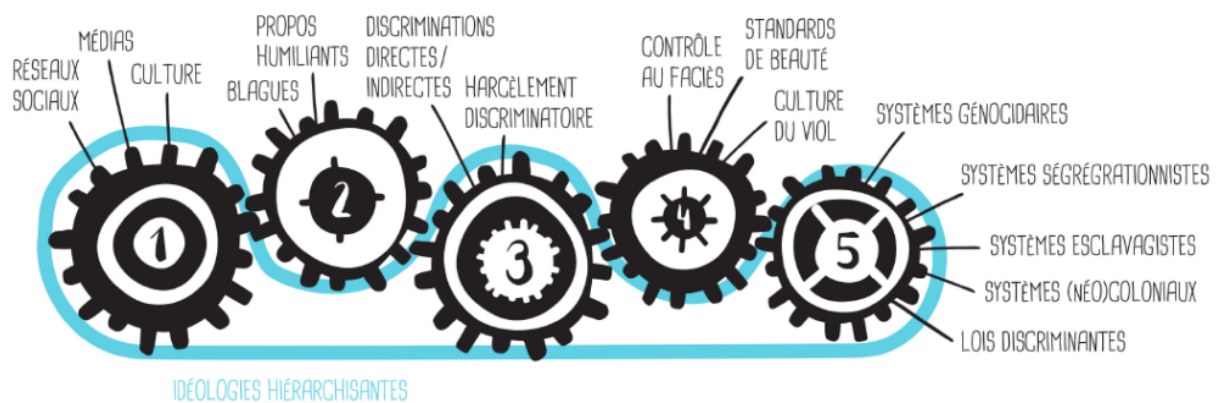
Les différentes manières par lesquelles les groupes dominants exercent une emprise sur les corps des personnes dominées, menaçant ainsi leur sécurité et leur intégrité physique.

5. La discrimination légale

Les lois et systèmes politiques qui organisent légalement le désavantage de certains groupes de personnes.

La chaîne : les idéologies

Le racisme, le sexisme, le classisme, le genrisme, l'hétérosexisme, le religionisme, le validisme et l'âgisme. Ces idéologies nous amènent à croire que la race, le sexe, la classe sociale, le genre, l'orientation sexuelle, la religion, le handicap et l'âge sont des éléments fondamentaux pour catégoriser les êtres humains. Elles justifient et normalisent le fait d'avantager ou de désavantager certaines personnes en fonction de ces critères.



Méthodologie

Contextualisation

L'analyse du questionnaire sur les inégalités et les discriminations au sein de l'Université d'Angers s'est faite dans le cadre d'un stage de fin d'année d'études en M2. C'est Madame Céline Bernard qui a effectué ce stage et qui a produit les résultats de ce rapport sous la direction de Samuel Delépine qui en a fait la relecture et la mise à jour.

Ce stage était prévu pour une durée de douze semaines, soit trois mois et devait se dérouler au sein du laboratoire de recherche ESO sur le campus de Belle-Beille. Cependant, avec la crise sanitaire liée au Covid-19, le stage a commencé plus tardivement, en télétravail avec quelques difficultés rencontrées, et s'étale sur une durée de deux mois (début mai à fin juin).

L'objectif principal du stage, fixé par la Mission Égalité, a consisté à traiter les réponses aux questionnaires distribués aux étudiant.e.s de l'Université d'Angers, y compris des campus de Cholet et de Saumur, et à rendre un rapport détaillé sur les inégalités de traitement et les discriminations à l'Université afin d'apporter des réponses et des solutions pour lutter efficacement contre ces actes.

Le questionnaire

Le questionnaire comporte 43 questions distribuées dans 5 parties (voir intégralité du questionnaire en annexes) :

- Partie A : Ressenti
- Partie B : Témoin de discriminations et/ou de violences
- Partie C : Victime de discriminations et/ou de violences
- Partie D : Politique de lutte contre les discriminations de l'Université d'Angers
- Partie E : Renseignements sur la personne

La plupart des questions sont des questions fermées, avec possibilité de choix multiples pour certaines. Il y a 11 questions qui permettent aux étudiant.e.s de préciser leurs réponses et 3 questions totalement ouvertes.

Traitement et analyse

1756 questionnaires ont été traités pour cette enquête, ce qui représente environ 8 % des étudiant.e.s qui ont reçu le questionnaire. Ce taux est légèrement inférieur à ce qui aurait été souhaité et n'est pas exhaustif mais il reste correct pour cette enquête.

Les réponses à ce questionnaire sont strictement anonymes et visent à faire un état des lieux sur les faits de discrimination chez les étudiant.e.s, en tant que victime ou témoin, et sur leurs connaissances des dispositifs mis en place par l'Université pour lutter contre ces derniers.

Logiciels utilisés

Grâce au prêt d'un ordinateur de l'Université, l'enquête a pu être analysée grâce au logiciel de traitement de données statistiques Sphinx. Pour certaines questions, notamment celles à choix multiples, il était préférable d'utiliser le logiciel Excel.

Cette analyse s'est effectuée en plusieurs étapes :

- D'abord, il a fallu traiter les données brutes et faire des tris à plat ainsi que des graphiques pour rendre ces résultats lisibles. Dans la plupart des questions, les non-réponses n'ont pas été prises en compte car elles n'apportaient aucune information pertinente. Cependant lorsque le nombre de celles-ci étaient particulièrement élevées, elles restent visibles sur les tris à plat.
- Une partie des variables, les plus pertinentes, ont été croisées afin de pousser l'analyse. Ces croisements de données avec les caractéristiques principales des étudiant.e.s (genre, âge, lieu et année de formation) font apparaître certaines différences statistiques entre les étudiantes et étudiants, selon leur âge ou le site sur lequel ils.elles étudient. Le test du khi2 disponible sur Sphinx permet d'indiquer la dépendance (ou l'indépendance) entre deux variables et fait ainsi apparaître certaines surreprésentations ou sous-représentations.
- Les réponses aux questions ouvertes concernant les éventuelles précisions des étudiant.e.s ont été traitées de manière simple, en reprenant les points principaux des questions fermées. Pour les questions totalement ouvertes, les réponses ont été classées pas thèmes.

Cette analyse des questionnaires constitue un diagnostic utile pour la Mission Égalité afin de mettre en place d'éventuels dispositifs pour lutter contre les discriminations au sein de l'Université d'Angers. Avec plus de temps, cette enquête aurait bien sûr pu être plus complète car les possibilités de croisements et d'analyses sont nombreuses mais les résultats principaux sont présents.

PROFIL DES RÉPONDANT·E·S

ua

U 

ua

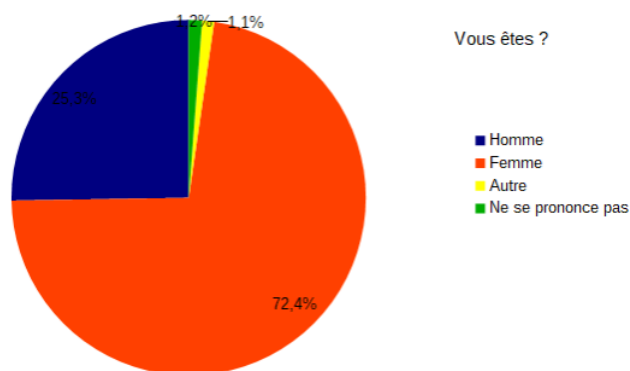
U/A

A

1756 étudiant.e.s ont répondu à l'enquête. Soit un taux de réponses d'environ 8 %. Si le taux de retour en pourcentage est moyen, le nombre de répondant.e.s est important et permet l'exploitation des résultats. En réalité c'est quasiment le double de réponses (3435) qui ont été enregistrées mais il a été décidé de ne traiter que les questionnaires complets. Cela est logique mais certains questionnaires quasi complets auraient pu faire l'objet d'une analyse.

Faits marquants

- Les répondant.e.s sont très majoritairement des femmes, au-delà de ce qu'elles représentent dans la population étudiante où elles sont déjà majoritaire.



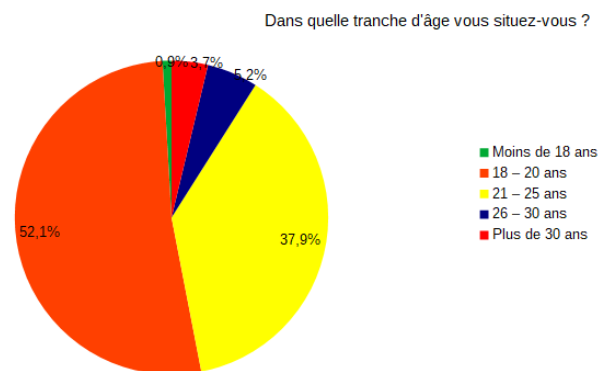
Genre	Nombre d'étudiant.e.s	%
Homme	439	25,3%
Femme	1259	72,4%
Autre	19	1,1%
Ne se prononce pas	21	1,2%
Total	1738	100,0%

Environ 72 % des étudiant.e.s qui ont répondu à l'enquête sont des femmes. Elles constituent presque les trois quarts des répondant.e.s à cette enquête. Elles ont aussi

Les hommes représentent 25 % des répondant.e.s.

Dans cette distribution des effectifs, il y a une surreprésentation de femmes et une sous-représentation des hommes car au sein de l'Université ils sont respectivement 64,7 % et 35,3 %⁵ (le genre « Autre » n'étant pas pris en compte).

Âge	Nombre d'étudiant.e.s	%
Moins de 18 ans	16	0,9%
18 – 20 ans	904	52,1%
21 – 25 ans	658	37,9%
26 – 30 ans	91	5,2%
Plus de 30 ans	65	3,7%
Total	1734	



⁵Panorama des inscriptions 2019-2020, Université d'Angers.

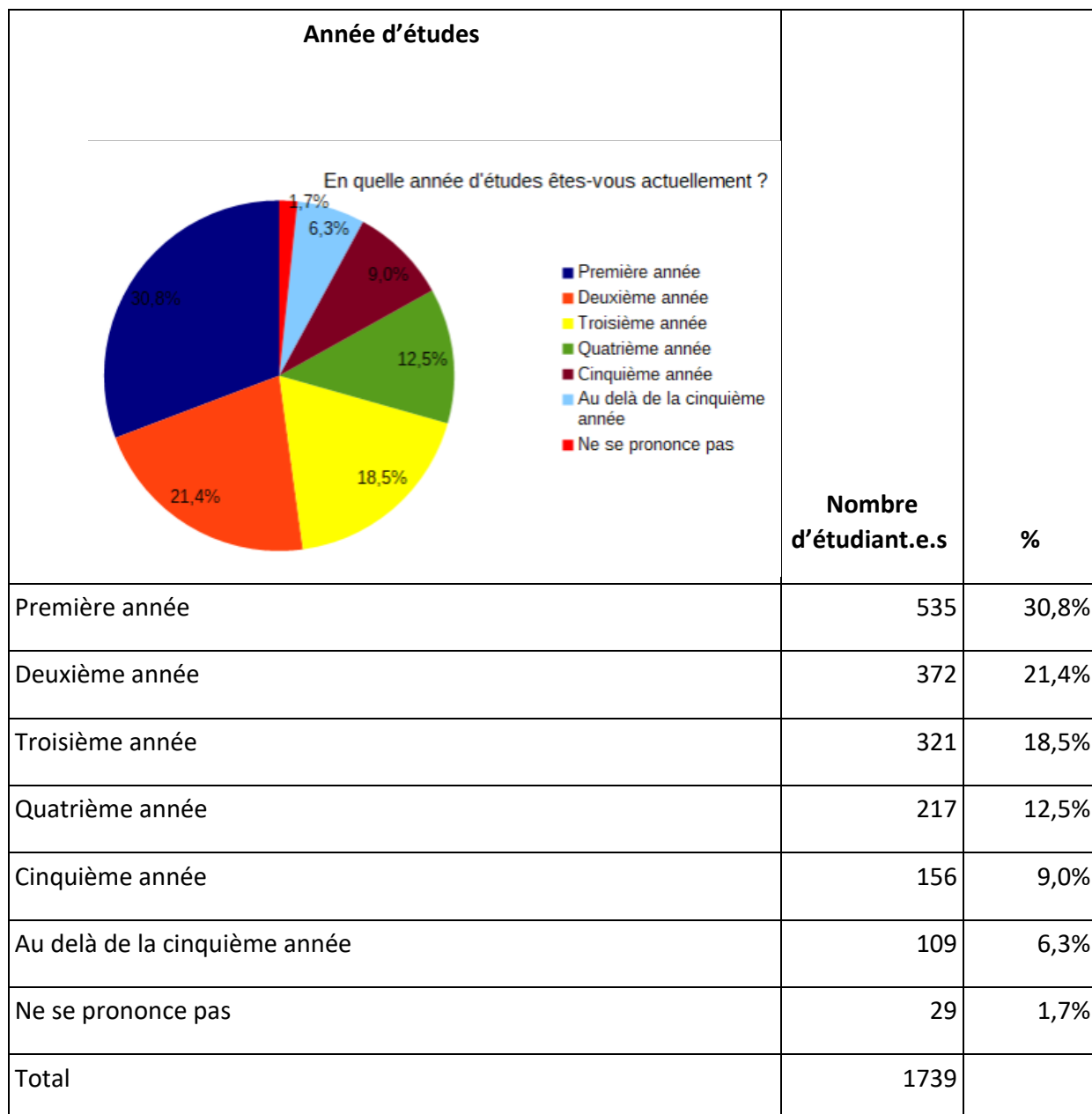
Dans_quelle_tranche_dage_vous_situez-vous, Vous_etes

	18-20 ans		21-25 ans		26-30 ans		Moins de 18 ans		Plus de 30 ans		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	11	57,9%	6	31,6%	1	5,3%	1	5,3%	0	0,0%	19	100,0%
Ne se prononce pas	4	20,0%	13	65,0%	2	10,0%	0	0,0%	1	5,0%	20	100,0%
Un homme	213	48,9%	165	37,8%	32	7,3%	2	0,5%	24	5,5%	436	100,0%
Une femme	673	53,7%	473	37,7%	56	4,5%	13	1,0%	39	3,1%	1254	100,0%
Total	901	52,1%	657	38,0%	91	5,3%	16	0,9%	64	3,7%	1729	

EXEMPLE DE LECTURE : 213 HOMMES SUR 1756 DECLARENT AVOIR ENTRE 18 ET 20 ANS, CE QUI REPRESENTE 48,9% D'ENTRE EUX.

Une grande majorité (90%) des étudiant.e.s ayant répondu à cette question se trouvent dans les tranches d'âges suivantes : 18-20 ans (52,1%) et 21-25 ans (37,9%). Cela semble assez logique et fréquent dans un parcours post-bac.

Les moins de 18 ans et les plus de 30 ans représentent une petite partie (4,6%) des étudiant.e.s qui ont répondu à l'enquête.



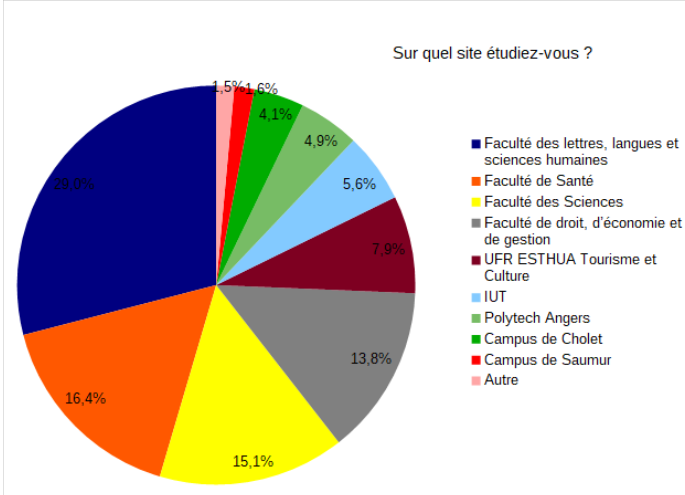
Les étudiant.e.s de première année sont les plus nombreux.ses à avoir répondu au questionnaire (30,8%). Ces étudiant.e.s sont aussi, généralement, les plus représenté.e.s à l'université.

Au fur et à mesure des années d'études, le nombre de répondant.e.s diminue, ce qui semble par conséquent logique.

En_quelle_annee_detude_etes-vous_actuell, Vous_etes

	Au-delà de la cinquième année		Cinquième année		Deuxième année		Première année		Quatrième année		Troisième année		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	1	5,3%	2	10,5%	4	21,1%	9	47,4%	1	5,3%	2	10,5%	19	100,0%
Ne se prononce pas	3	18,8%	2	12,5%	2	12,5%	3	18,8%	5	31,3%	1	6,3%	16	100,0%
Un homme	38	8,9%	43	10,1%	98	23,0%	121	28,4%	51	12,0%	75	17,6%	426	100,0%
Une femme	67	5,4%	109	8,8%	268	21,5%	399	32,0%	160	12,9%	242	19,4%	1245	100,0%
Total	109	6,4%	156	9,1%	372	21,8%	532	31,2%	217	12,7%	320	18,8%	1706	

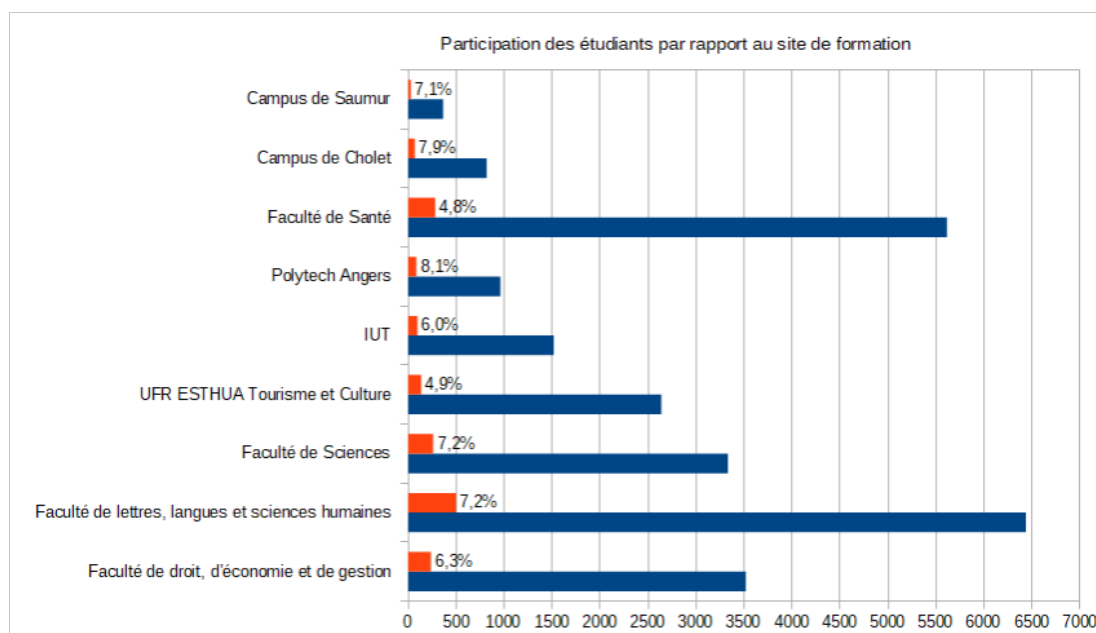
EXEMPLE DE LECTURE : 67 FEMMES SUR 1756 ETUDIANT.E.S DECLARENT ETRE AU DELA DE LA CINQUIEME ANNEE, CE QUI REPRESENTE 5,4% D'ENTRE ELLES.

Site de formation :	Nombre d'étudiant.e.s	%
<p>Faculté de lettres, langues et sciences humaines</p> 	499	29,0 %
Faculté de Santé	282	16,4 %
Faculté des Sciences	260	15,1 %
Faculté de droit, d'économie et de gestion	237	13,8 %
UFR ESTHUA Tourisme et Culture	136	7,9 %

IUT	97	5,6 %
Polytech Angers	85	4,9 %
Campus de Cholet	70	4,1 %
Campus de Saumur	28	1,6 %
Autre	25	1,5 %
Total	1719	

La majorité des étudiant.e.s qui ont répondu vient d'un des campus situés dans la ville d'Angers.

Ces taux de réponses selon chaque site de formation restent fidèles et représentent à peu près les taux réels de répartition des étudiant.e.s sur les différents campus de l'Université d'Angers.

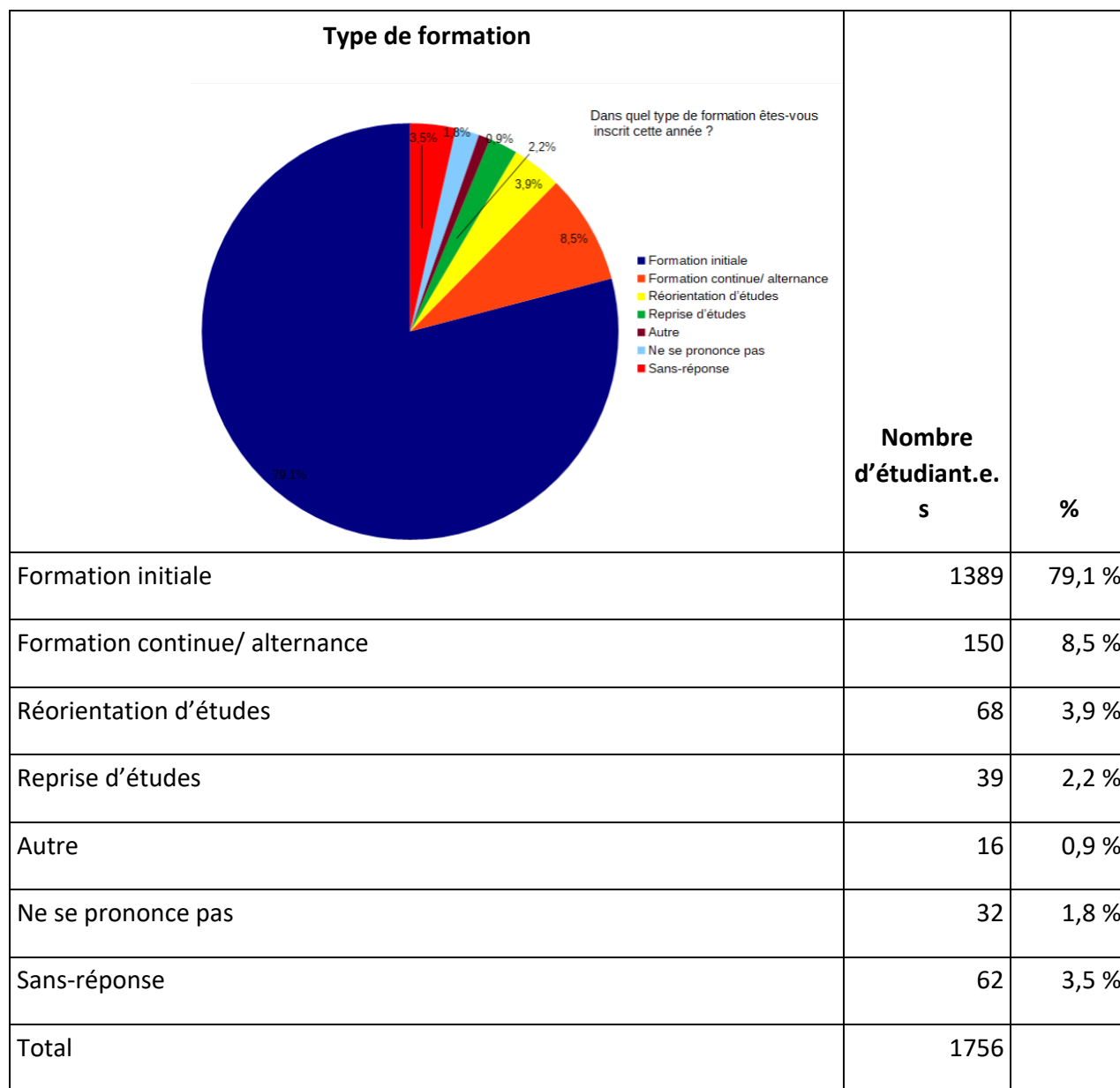


Sur quel site étudiez-vous, Vous êtes

	Autre		Campus de Cholet		Campus de Saumur		Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion		Faculté de Santé		Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines		Faculté des Sciences		IUT		Polytech Angers		UFR ESTHUA Tourisme et Culture		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	0	0,0%	1	6,3%	0	0,0%	1	6,3%	2	12,5%	3	56,3%	3	18,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	16	100,0%
Ne se prononce pas	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	22,2%	5	27,8%	3	16,7%	3	16,7%	1	5,6%	2	11,1%	0	0,0%	18	100,0%
Un homme	12	2,8%	8	1,9%	3	0,7%	73	16,9%	66	15,3%	94	21,8%	92	21,3%	34	7,9%	29	6,7%	21	4,9%	432	100,0%
Une femme	13	1,0%	61	4,9%	25	2,0%	158	12,7%	208	16,7%	391	31,4%	161	12,9%	61	4,9%	53	4,3%	115	9,2%	1246	100,0%
Total	25	1,5%	70	4,1%	28	1,6%	236	13,8%	281	16,4%	497	29,0%	259	15,1%	96	5,6%	84	4,9%	136	7,9%	1712	

Lorsque l'on croise le site de formation, qui représente les diverses formations proposées par l'Université d'Angers, avec le genre des étudiant.e.s répondant.e.s, on remarque que les femmes sont surreprésentées à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines, dans l'UFR ESTHUA et au sein

du campus de Cholet et les hommes y sont, eux, sous-représentés alors que c'est l'inverse à la Faculté de Droit, d'Economies et de Gestion ainsi qu'à la Faculté des Sciences.⁶



Une large majorité des étudiant.e.s qui ont répondu au questionnaire sont en formation initiale (soit presque huit personnes sur dix).

Un certain nombre d'entre eux, elles (5,3%) n'a pas répondu ou n'a pas souhaité se prononcer.

L'ensemble des réponses des étudiant.e.s est pris en compte dans cette analyse bien que cela soit, parfois, peu représentatif en termes de statistiques. Comme dit précédemment, les non-réponses et les « Ne se prononce pas » sont parfois mis de côté (lorsque cela est peu significatif), ce qui explique que les totaux soient variables dans les différents tableaux.

⁶ Voir les chiffres officiels 2019-2020 concernant les étudiants sur Pap UA

**RESSENTI
SUR LES
INÉGALITÉS ET
DISCRIMINATIONS**

Ua

U 

 a

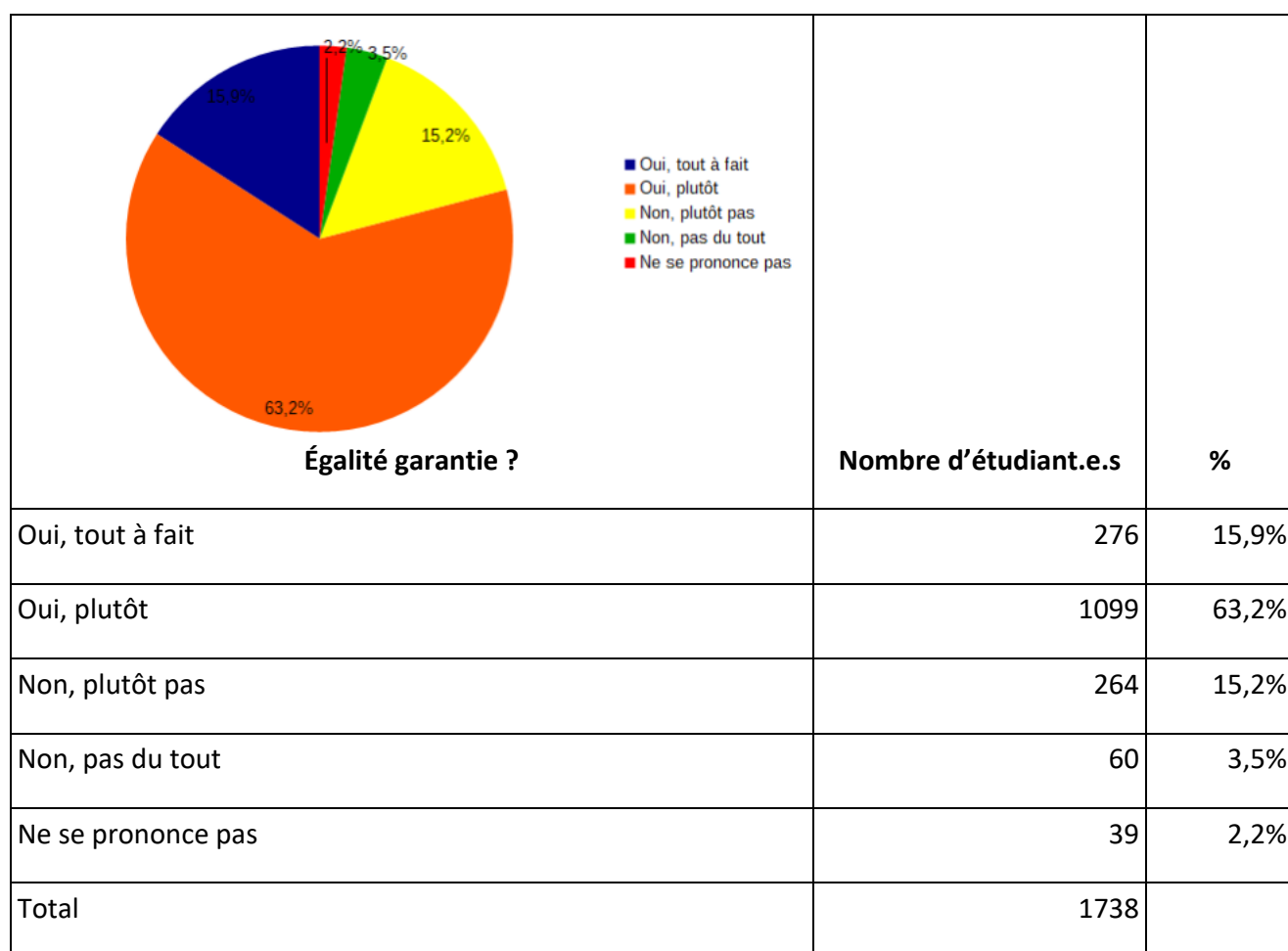
U 

 A

Faits marquants

- L'origine étrangère réelle ou supposée est considérée comme le principal facteur de discrimination au sein de l'Université d'Angers par les étudiants. Le statut et la situation sociale est le deuxième facteur le plus cité.

Respect de l'égalité à l'Université d'Angers



La plupart des étudiant.e.s qui ont répondu au questionnaire pensent que l'égalité entre toutes et tous est plutôt garantie à l'Université d'Angers (environ 63%).

15,9 % d'entre eux.elles pensent que l'égalité est tout à fait garantie au sein de l'Université.

À l'inverse, peu de répondant.e.s (3,5%) estiment que l'égalité n'est pas du tout garantie et 15,2 % répondent qu'elle n'est plutôt pas garantie. Sur cette question, peu d'étudiant.e.s ne se sont pas prononcé.e.s

En termes de statistiques, on retrouve ici une surreprésentation des femmes qui pensent que l'égalité est plutôt garantie entre toutes et tous (66,6%) et une surreprésentation des hommes qui estiment que l'égalité est tout à fait garantie (24,3%).

Les étudiant.e.s se désignant comme «Autre » ont majoritairement répondu, même s'ils.elles sont peu, que l'égalité est plutôt garantie (42,1%) mais aussi, avec 36,8 % des réponses qu'elle n'est plutôt pas garantie.

Pensez-vous que l'égalité entre toutes et tous est garantie au sein de l'Université d'Angers ?

	Ne se prononce pas	Non, pas du tout	Non, plutôt pas	Oui, plutôt	Oui, tout à fait	Total
Au-delà de la cinquième année	6,6%	6,6%	10,4%	58,5%	17,9%	100,0%
Cinquième année	0,6%	7,7%	20,0%	58,7%	12,9%	100,0%
Deuxième année	2,7%	3,0%	14,1%	65,6%	14,6%	100,0%
Première année	0,9%	1,5%	11,5%	68,6%	17,5%	100,0%
Quatrième année	1,8%	3,7%	17,1%	60,8%	16,6%	100,0%
Troisième année	2,2%	3,5%	18,7%	60,4%	15,2%	100,0%
Total	2,0%	3,4%	14,8%	63,9%	15,9%	

Il est intéressant de constater que selon l'année de formation, les avis divergent. En effet, les étudiant.e.s de première année sont nombreux.ses à répondre que l'égalité entre toutes et tous est plutôt (68,6%), voir tout à fait garantie à l'Université (17,5%).

Plus on avance dans les années d'études, plus on retrouve des taux de réponses négatives élevés. Par exemple, les étudiant.e.s de cinquième année et au-delà sont 7,7 % et 6,6 % à penser que l'égalité n'est pas du tout garantie alors qu'au contraire, seulement 1,5 % des étudiant.e.s de première année ne le pense.

A l'inverse, on voit que 17,9 % des étudiant.e.s au-delà de la cinquième année de formation estiment que l'égalité entre toutes et tous est tout à fait garantie au sein de l'Université : c'est le taux le plus élevé devant celui des premières années qui est de 17,5 %.

Pensez-vous que l'égalité entre toutes et tous est garantie à l'Université d'Angers ?

	Non, pas du tout		Non, plutôt pas		Oui, plutôt		Oui, tout à fait		Ne se prononce pas		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	1	4,0%	2	8,0%	18	72,0%	3	12,0%	1	4,0%	25	100,0%
Campus de Cholet	2	2,9%	15	21,4%	44	62,9%	7	10,0%	2	2,9%	70	100,0%
Campus de Saumur	2	7,7%	7	26,9%	14	53,8%	3	11,5%	0	0,0%	26	100,0%
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion	8	3,4%	39	16,6%	139	59,1%	46	19,6%	3	1,3%	235	100,0%
Faculté de Santé	12	4,3%	34	12,2%	180	64,5%	44	15,8%	9	3,2%	279	100,0%
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines	18	3,6%	91	18,3%	310	62,5%	68	13,7%	9	1,8%	496	100,0%
Faculté des Sciences	8	3,1%	30	11,7%	164	63,8%	47	18,3%	8	3,1%	257	100,0%
IUT	2	2,1%	15	15,5%	63	64,9%	15	15,5%	2	2,1%	97	100,0%
Polytech Angers	0	0,0%	3	3,6%	71	84,5%	10	11,9%	0	0,0%	84	100,0%
UFR ESTHUA Tourisme et Culture	5	3,7%	22	16,3%	82	60,7%	26	19,3%	0	0,0%	135	100,0%
Total	58	3,4%	258	15,1%	1085	63,7%	269	15,8%	34	2,0%	1704	

EXEMPLE DE LECTURE : 12 ETUDIANT.E.S DE LA FACULTE DE SANTE SOIT 4,3 % D'ENTRE EUX. ELLES ESTIMENT QUE L'EGALITE ENTRE TOUTES ET TOUS N'EST PAS DU TOUT GARANTIE A L'UNIVERSITE D'ANGERS

Dans l'ensemble, la répartition des réponses selon le site de formation concernant l'égalité au sein de l'Université est à peu près la même. On retrouve cependant une surreprésentation des étudiant.e.s de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines ainsi que des étudiant.e.s des campus de Saumur et Cholet à la réponse « Non plutôt pas ».

On trouve une autre surreprésentation chez les étudiant.e.s de Polytech : plus de huit étudiant.e.s sur dix estiment que l'égalité entre toutes et tous est plutôt garantie à l'Université d'Angers (84,5%). Ils sont seulement trois à penser que l'égalité n'est plutôt pas garantie, ce qui est peu si l'on compare aux autres sites de formation.

Principaux facteurs de discrimination selon les étudiant.e.s

Facteurs de discrimination	Nombre de réponses	Proportion (%)
Origine étrangère réelle ou supposée	536	30,5%
Statut/ situation social.e	415	23,6%
Je ne pense pas que ces motifs existent	415	23,6%
Handicap	360	20,5%
Apparence physique	313	17,8%
Contraintes liées à une norme	266	15,1%
Sexe	251	14,3%
Religion	210	12,0%
Identité de genre	183	10,4%
Opinions politiques / activités syndicales	183	10,4%
Orientation sexuelle	178	10,1%
Ne se prononce pas	128	7,3%
Statut professionnel	108	6,1%
Âge	106	6,0%
Autre	51	2,9%

Origine étrangère réelle ou supposée

EXEMPLE DE LECTURE : 536 ETUDIANT.E.S SUR 1756 (SOIT 30,5%) ONT REPONDU QUE L'ORIGINE ETRANGERE, REELLE OU SUPPOSEE, EST UN DES FACTEURS PRINCIPAUX AU SEIN DE L'UNIVERSITE D'ANGERS.

Racisme, origine étrangère réelle et supposée et situation sociale comme principaux facteurs de discriminations selon les étudiants

Bien qu'il n'y ait « que » 316 étudiant.e.s qui estiment que l'égalité n'est plutôt pas ou pas du tout garantie à l'Université, 536 personnes soit 30,5 % du nombre total de répondant.e.s ont répondu que **l'origine étrangère, réelle ou supposée** et 415 (23,6%) ont répondu que **la situation sociale** font partie des facteurs principaux de discrimination. Ainsi, certain.e.s estiment que l'égalité est garantie mais répondent qu'il existe des facteurs d'inégalité.

A l'inverse, 415 étudiant.e.s disent ne pas penser que ces différents motifs existent au sein de l'Université.

Les principaux facteurs d'inégalité et/ou de discrimination selon les étudiant.e.s qu'on retrouve ensuite sont les suivants : le handicap (20,5%), l'apparence physique (17,8%), les contraintes liées à une norme (15,1%), le sexe (14,3%).

Partage des réponses sur les principaux facteurs de discriminations en fonction de différents critères

-Selon le genre des étudiant.e.s :

Facteurs principaux de discrimination et/ou d'inégalité au sein de l'Université selon le genre des étudiant.e.s											
Facteurs \ Genre	L'apparence physique		Le handicap		Aucun des facteurs cités		La situation sociale		L'origine étrangère réelle ou supposée		Nombre d'étudiant.e.s total
Homme	83	18.9%	79	18.0%	116	26.4%	93	21.2%	123	28,0%	439
Femme	221	17.6%	270	21.4%	290	23.0%	311	24.7%	394	31.3%	1259
Autre	2	10.5%	6	31.6%	3	15.8%	7	36.9%	5	26.3%	19
Ne se prononce pas	4	15.3%	5	19.2%	6	23.1%	2	7.7%	10	38.5%	26
Total	310	17.8%	360	20.6%	415	23.8%	413	23.7%	532	30.5%	1743

Exemple de lecture : Sur 439 hommes, 83 ont répondu que l'apparence physique est un des principaux motifs de discrimination et/ou d'inégalité au sein de l'Université d'Angers soit 18.9% d'entre eux.

On remarque ici qu'il n'y a pas de grands écarts entre les taux des étudiantes et des étudiants. Il est difficile de comparer avec ceux et celles se déclarant comme « Autre » car le nombre de réponses est faible. Il est cependant intéressant de constater qu'aux sujets du handicap et de la situation sociale ils sont plus nombreux, en termes de taux, à penser que ce sont des facteurs principaux de discrimination.

- Selon l'année d'étude

Facteurs principaux de discrimination et/ou d'inégalité au sein de l'Université selon l'année de formation des étudiant.e.s											
Facteurs Année	L'apparence physique		Le handicap		Aucun des facteurs cités		La situation sociale		L'origine étrangère réelle ou supposée		Nombre d'étudiant.e.s total
	Première année	90	16.8%	85	15.9%	158	29.5%	126	23.6%	135	
Deuxième année	74	19.9%	82	22.0%	79	21.2%	100	26.9%	110	29.6%	372
Troisième année	48	14.9%	80	24.9%	67	20.9%	74	23.0%	96	29.9%	321
Quatrième année	42	19.3%	44	20.3%	51	23.5%	48	22.1%	71	32.7%	217
Cinquième année	31	19.9%	42	26.9%	28	17.9%	45	28.8%	68	43.6%	156
Au-delà de la cinquième année	16	14.7%	22	20.2%	24	22.0%	14	12.8%	37	27.5%	109
Total	301	17.6%	355	20.8%	407	23.8%	407	23.8%	517	30.2%	1710

On ne remarque pas de grand écart entre les différentes années de formation et les facteurs cités par les étudiant.e.s. La relation entre l'année de formation et les les facteurs cités par les étudiant.e.s ne semble pas significative.

Cependant, les taux concernant les premières années sont systématiquement plus faibles que le taux général excepté pour la réponse « Aucun des facteurs cités » où ils sont surreprésenté.e.s.

- Selon le site de formation

Motifs principaux de discrimination et/ou d'inégalité au sein de l'Université selon le site de formation des étudiant.e.s												
Site de formation	Motifs	L'apparence physique		Le handicap		La situation sociale		L'origine étrangère réelle ou supposée		Aucun des facteurs cités		Nombre d'étudiant.e.s total
Campus de Cholet		12	17.1%	11	15.7%	15	21.4%	11	15.7%	11	15.7%	70
Campus de Saumur		5	17.8%	5	17.9%	9	32.1%	8	28.6%	3	10.7%	28
IUT		16	16.5%	21	21.6%	25	25.8%	30	31.0%	24	24.7%	97
Faculté de Santé		67	23.7%	64	22.7%	78	27.6%	85	30.1%	56	19.9%	282
Faculté des Sciences		43	16.5%	47	18.1%	39	15.0%	73	28.1%	81	31.1%	260
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion		32	13.5%	34	14.3%	69	29.1%	61	25.7%	67	28.3%	237
Faculté des Lettes, Langues et Sciences Humaines		63	12.6%	131	26.3%	126	25.2%	156	31.2%	114	22.8%	499

UFR ESTHUA Tourisme et Culture	38	27.9%	15	11.0%	29	21.3%	65	47.8%	29	21.3%	136
Polytech Angers	21	24.7%	23	27.0%	10	11.8%	27	31.8%	19	22.4%	85
Autre	6	24.0%	5	20.0%	6	24.0%	8	32.0%	6	24.0%	25
Ne se prononce pas	6	28.6%	3	14.3%	3	14.3%	8	38.1%	5	23.8%	21
Total	309	17.8%	359	20.6%	409	23.5%	532	30.6%	415	23.8%	1740

En ce qui concerne les facteurs principaux d'inégalité et/ou de discrimination, on retrouve quelques différences de réponses, même s'il n'y a pas de grande différence entre tel ou tel site.

Par exemple au niveau du facteur le plus cité : « l'origine étrangère, réelle ou supposée » on retrouve globalement les mêmes taux entre les différents sites d'études, excepté pour deux : l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture où le taux est particulièrement élevé (47.8% des étudiant.e.s qui considèrent qu'il s'agit d'un des facteurs principaux) et le Campus de Cholet où le taux est plus faible (15,7%).

Analyse des questions ouvertes sur le ressenti

Les facteurs qui reviennent le plus dans la question ouverte permettant de préciser sont :

- La situation sociale / le statut social
- La situation des étudiants étrangers et leurs frais de scolarité
- Le handicap
- La politique / les activités syndicales

On trouve aussi quelques commentaires positifs, en faveur de l'université d'Angers qui ne semble pas être une Université dans laquelle les actes de discrimination sont nombreux et récurrents comparés à d'autres établissements/ villes selon certain.e.s étudiant.e.s ayant étudié ailleurs.

« Non car : - Les étudiant-e-s étrangers/étrangères ne payent pas les mêmes frais d'inscription, les leurs sont plus élevés. - Inégalité entre homme/femme dans le discours de certains professionnel (parfois implicite et non voulu) »

« 1- informations entre étudiants seulement échangée sur Facebook, or tous les étudiants ne l'ont pas.
2- ascenseurs toujours en panne ou salles non accessibles pour les personnes en handicap moteur »

« Je pense que tout est fait au mieux pour qu'il y ait une égalité. Cependant, je remarque encore des "blagues" misogynes de la part de certains professeurs. »

« L'établissement est rattaché à Université mais n'a aucun bénéfice du côté Universitaire »

« on ne peut pas exprimer ses opinions sans être jugé en bien ou en mal »

« Même si cela tend à disparaître ces disparités seront malheureusement toujours présente car cela tend à représenter notre société qui même si elle se trouve en mouvement elle reste très figée sur certain aspect, aucun effort ne pourra totalement assurer l'égalité face à l'éducation.. »

« En général, il n'y a pas de différence entre les français et les étrangers. Mais juste dans quelques cours, les enseignant(e)s font moins d'attention aux étrangers. »

**TÉMOINS DE
DISCRIMINATIONS
ET/OU VIOLENCES**

ua

U 

u a

U A

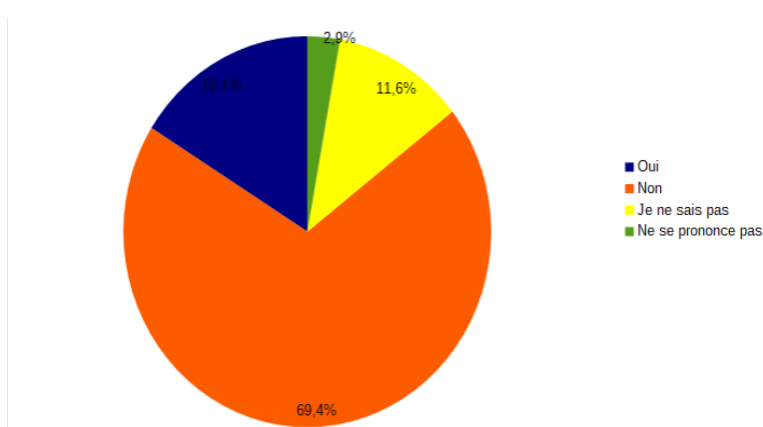
 A

Faits marquants

- **L'absence de réaction face à un acte de discrimination est majoritaire parmi les 232 témoins de discriminations. La politique de sensibilisation est interrogée.**

Réponses sur le fait d'avoir été témoin

Témoin ?	Nombre d'étudiant.e.s	%
Oui	276	16,1%
Non	1190	69,4%
Je ne sais pas	199	11,6%
Ne se prononce pas	49	2,9%
Total :	1714	100,0%



276 étudiant.e.s sur les 1756 interrogé.e.s disent avoir déjà été témoins de discrimination, de traitement différencié ou de violences au sein de l'Université d'Angers, ce qui représente 16,1% d'entre eux.elles.

A l'inverse, 69,4 % des répondant.e.s estiment ne pas y avoir été témoin et 11,6 % ne savent pas.

Avez-vous déjà été témoin de discrimination ? (genre)

	Je ne sais pas		Non		Oui		Ne se prononce pas		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	1	5,6%	8	44,4%	7	38,9%	2	11,1%	18	100,0%
Un homme	43	10,0%	303	70,3%	73	16,9%	12	2,8%	431	100,0%
Une femme	149	12,1%	862	70,0%	189	15,3%	32	2,6%	1232	100,0%

Les taux des hommes et des femmes sont quasiment identiques : 16,9 % de « Oui » pour les hommes et 15,3 % pour les femmes.

Cependant, ce qu'il est important de remarquer c'est que les étudiant.e.s ne s'étant pas prononcé.e.s ou qui se définissent « Autre » sont plus nombreux statistiquement à avoir été témoins de discriminations et/ ou de violences (24,0 % et 38,9 %).

Avez-vous déjà été témoin de discrimination ?

	Non		Oui		Je ne sais pas		Ne se prononce pas		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Première année	400	75,9%	62	11,8%	55	10,4%	10	1,9%	527	100,0%
Deuxième année	262	72,0%	50	13,7%	44	12,1%	8	2,2%	364	100,0%
Troisième année	197	64,4%	45	14,7%	50	16,3%	14	4,6%	306	100,0%
Quatrième année	154	71,6%	35	16,3%	22	10,2%	4	1,9%	215	100,0%
Cinquième année	91	58,7%	44	28,4%	13	8,4%	7	4,5%	155	100,0%
Au-delà de la cinquième année	68	63,6%	27	25,2%	10	9,3%	2	1,9%	107	100,0%
Total	1172	70,0%	263	15,7%	194	11,6%	45	2,7%	1674	

Les étudiant.e.s de cinquième année, et au-delà sont les plus nombreux.ses à déclarer avoir été déjà témoin de discrimination ou de traitement différencié au sein de l'Université alors qu'à l'inverse les étudiant.e.s de première année sont les plus nombreux.ses à ne pas avoir été témoin.

Ce qui peut éventuellement s'expliquer à partir du nombre d'années passées au sein de l'Université d'Angers.

Avez-vous déjà été témoin de discrimination ?

	Non		Oui		Je ne sais pas		Ne se prononce pas		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
18-20 ans	663	74,6%	105	11,8%	106	11,9%	15	1,7%	889	100,0%
21-25 ans	425	65,9%	119	18,4%	76	11,8%	25	3,9%	645	100,0%
26-30 ans	42	48,8%	32	37,2%	8	9,3%	4	4,7%	86	100,0%
Plus de 30 ans	36	59,0%	14	23,0%	9	14,8%	2	3,3%	61	100,0%
Moins de 18 ans	14	87,5%	2	12,5%	0	0,0%	0	0,0%	16	100,0%
Total	1180	69,5%	272	16,0%	199	11,7%	46	2,7%	1697	

On retrouve les mêmes résultats concernant l'âge : les plus âgé.e.s sont ceux qui ont été les plus témoins en termes de statistiques.

Dans l'ensemble, le site de formation ne semble pas influencer sur le fait d'avoir été, ou non, témoin de discrimination. On retrouve cependant un taux plus élevé d'étudiant.e.s témoins sur le campus de Cholet (32,4%) alors que le taux total est de 16,0 %. Le taux de réponses pour la variable « Je ne sais pas » n'est pas négligeable et représente un.e étudiant.e.s sur dix.

Le fait d'avoir été témoin de discrimination semble influencer sur le fait de penser que l'égalité entre toutes et tous est garantie, ou non au sein de l'Université d'Angers.

Les témoins sont plus nombreux. ses à penser qu'elle n'est plutôt pas (38,0%) voir pas du tout garantie (70,9%) alors que ceux.celles qui n'ont pas été témoin son sous-représenté.e.s dans ces réponses.

Avez-vous déjà été témoin de discrimination ?

	Je ne sais pas		Non		Oui		Ne se prononce pas		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	3	13,0%	18	78,3%	2	8,7%	0	0,0%	23	100,0%
Campus de Cholet	10	14,7%	35	51,5%	22	32,4%	1	1,5%	68	100,0%
Campus de Saumur	4	15,4%	15	57,7%	5	19,2%	2	7,7%	26	100,0%
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion	23	10,0%	161	70,0%	38	16,5%	8	3,5%	230	100,0%
Faculté de Santé	31	11,1%	187	66,8%	52	18,6%	10	3,6%	280	100,0%
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines	63	12,8%	344	70,1%	75	15,3%	9	1,8%	491	100,0%
Faculté des Sciences	23	9,1%	186	73,5%	34	13,4%	10	4,0%	253	100,0%
IUT	15	15,8%	72	75,8%	5	5,3%	3	3,2%	95	100,0%
Polytech Angers	8	9,6%	65	78,3%	9	10,8%	1	1,2%	83	100,0%
UFR ESTHUA Tourisme et Culture	14	10,4%	91	67,9%	27	20,1%	2	1,5%	134	100,0%
Total	194	11,5%	1174	69,8%	269	16,0%	46	2,7%	1683	

Avez vous déjà été témoin de discrimination au sein de l'Université d'Angers ? (selon égalité)

	Je ne sais pas		Non		Oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non, pas du tout	6	10,9%	10	18,2%	39	70,9%	55	100,0%
Non, plutôt pas	38	16,0%	109	46,0%	90	38,0%	237	100,0%
Oui, plutôt	132	12,5%	798	75,4%	129	12,2%	1059	100,0%
Oui, tout à fait	14	5,2%	246	90,8%	11	4,1%	271	100,0%
Total	190	11,7%	1163	71,7%	269	16,6%	1622	

Sur le tableau ci-dessus on voit, assez logiquement pourrait-on penser, que celles et ceux qui ont été témoin de discrimination pensent que l'égalité n'est pas ou plutôt pas respectée à l'Université à l'inverse de celles et ceux qui déclarent n'avoir jamais été témoin.

Analyse des questions ouvertes pour les témoins de discriminations

Parmi les commentaires des étudiant.e.s, principalement de ceux.celles qui ont été témoins, deux catégories de discrimination se distinguent : celle concernant le sexe, le genre, l'orientation sexuelle et celle concernant les étudiant.e.s d'origine étrangère (réelle ou supposée) et la religion. On retrouve aussi des réponses au sujet du handicap et de l'apparence physique.

Certains commentaires visent des enseignant.e.s, ou personnel de l'université et leur comportements envers ou face à certains étudiants (propos racistes, sexistes, particulièrement).

Les commentaires sur le thème de la politique insistent sur la distinction et les tensions, présentes dans une majorité d'universités mais aussi dans la société entre la gauche et la droite.

« Il ne s'agit pas de violence, ni de problème très grave. J'ai été témoin à plusieurs reprises de problème d'intégration d'élèves étrangers, et principalement asiatiques dans les travaux de groupe. Certains préfèrent faire le travail à leur place plutôt que de prendre le temps d'aider, d'autres montrent leur agacement de manière visible »

« réflexions racistes, islamophobes, sexistes, à l'encontre des apparences, manque d'accès au PMR. »

Dans quelques réponses, on retrouve l'ignorance ou la mise à l'écart comme étant la nature de l'acte de discrimination. Certains étudiant.e.s livrent des exemples ou précisent leur réponse :

« Propos très "limites" concernant des étudiants étrangers ; sous couvert de plaisanterie des sous-entendus quant à leurs capacités intellectuelles. Équipe enseignante majoritaire masculine (pour une proportion inversé chez les étudiant.e.s), remarques des étudiantes souvent minimisées par rapport à celles de leurs collègues masculins... »

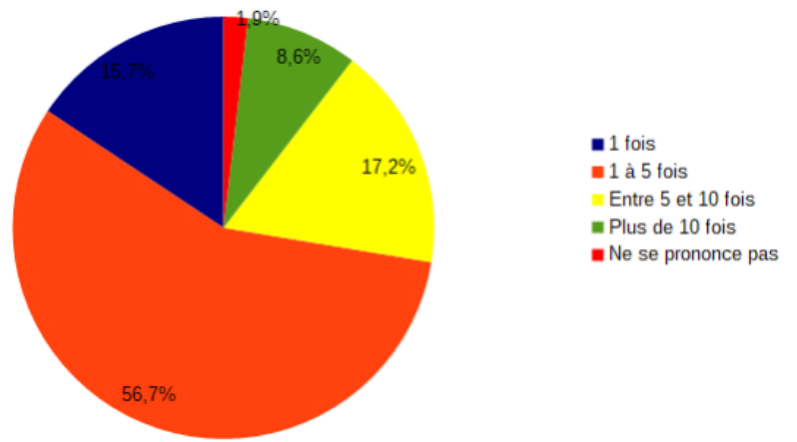
« Je considère comme discriminant le manque de solidarité, l'égoïsme parce qu'on ne perd rien à aider quelqu'un qui a besoin d'aide, mais comme personne n'y voyait intérêt ils ont tous fermé les yeux. »

Fréquence des témoignages de discrimination(s)

Les données suivantes proviennent, exclusivement, des étudiant.e.s déclarant avoir été témoin.

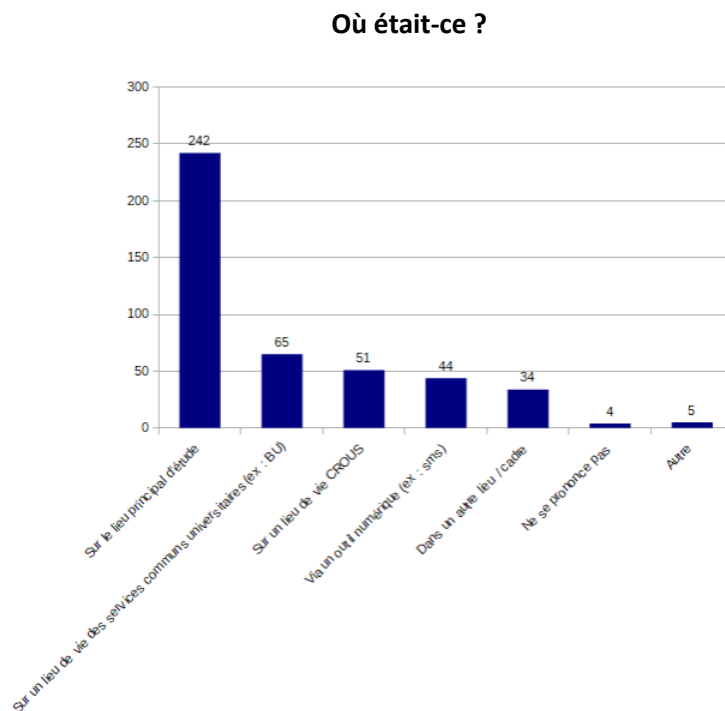
Sur 276 réponses d'étudiant.e.s témoins :

Nombre de fois	Nombre d'étudiant.e.s	%
1 fois	42	15,7 %
1 à 5 fois	152	56,7 %
Entre 5 et 10 fois	46	17,2 %
Plus de 10 fois	23	8,6 %
Ne se prononce pas	5	1,9 %
Total	268	



Plus de la moitié des étudiant.e.s (56,7%) déclare avoir été témoin d'actes de discrimination, de traitement différencié ou de violences entre 1 et 5 fois au sein de l'Université d'Angers. 15,7 % des étudiant.e.s témoins disent l'avoir été 1 fois et 17,2 % entre 5 et 10 fois. La part des témoins l'ayant été plus de 10 fois (8,6%) n'est pas négligeable.

Lieu de l'acte	Nombre d'étudiant.e.s	%
Sur le lieu principal d'étude	242	87,7 %
Sur un lieu de vie des services communs universitaires (ex : BU)	65	23,5 %
Sur un lieu de vie CROUS	51	18,5 %
Via un outil numérique (ex : sms)	44	15,9 %
Dans un autre lieu / cadre	34	12,3%
Ne se prononce pas	4	1,4 %
Autre	5	1,8 %



La plupart du temps, avec 242 réponses sur 276 témoins ces actes semblent se dérouler sur le lieu principal d'étude (faculté, laboratoire, etc).

Arrivent ensuite les lieux de vie des services communs universitaires (BU, SUAPS, SUMPPS, SUIOIP, DCI) avec 65 réponses.

On retrouve ensuite : les lieux de vie du CROUS (RU, cité/résidence universitaire) et les outils numériques (sms, mails, réseaux sociaux). 34 témoins indiquent qu'il s'agissait d'un autre lieu.

Motif des discriminations constatées par les témoins

Facteurs de discrimination	Nombre de réponses	Proportion (%)
Origine étrangère réelle ou supposée	138	50,0 %
Apparence physique	72	26,1 %
Sexe	68	24,6 %
Religion	59	21,4 %
Statut social / Situation sociale	53	19,2 %
Handicap	44	15,9 %
Opinions politiques / activités syndicales	32	11,6 %
Identité de genre	28	10,1 %
Contraintes liées à la norme	19	6,9 %
Autre	15	5,4 %
Statut professionnel	14	5,1 %
Ne se prononce pas	2	0,7 %

EXEMPLE DE LECTURE : 138 ETUDIANT.E.S SUR 276 ONT REPONDU QUE L'ORIGINE ETRANGERE, REELLE OU SUPPOSEE, ETAIT UN DES FACTEURS DES ACTES DE DISCRIMINATION DONT ILS / ELLES ONT ETE TEMOINS AU SEIN DE L'UNIVERSITE D'ANGERS.

Les facteurs de discrimination dont les étudiant.e.s ont été témoins sont différents de ceux cités précédemment par l'ensemble d'entre eux.elles.

Le premier facteur reste inchangé : l'origine étrangère, réelle ou supposée. Il est cité par la moitié des étudiant.e.s témoins.

On trouve ensuite, principalement : l'apparence physique (26,1%), le sexe (24,6%), la religion (21,4%), la situation ou le statut social (19,2) et le handicap (15,9%).

Nature de l'acte de discrimination vécu par les témoins

Nature de l'acte/ des actes	Nombre d'étudiant t.e.s	%
Un mot, une « mauvaise blague »	189	68,5%
Abus de pouvoir et pression hiérarchique	93	33,7%
Injures	81	29,4%
Harcèlement moral	80	29,0%
Diffamation	52	18,8%
Harcèlement sexuel	15	5,8%
Violences physiques	11	4,0%
Violences à caractère sexuel	3	1,1%
Autre	49	17,6%

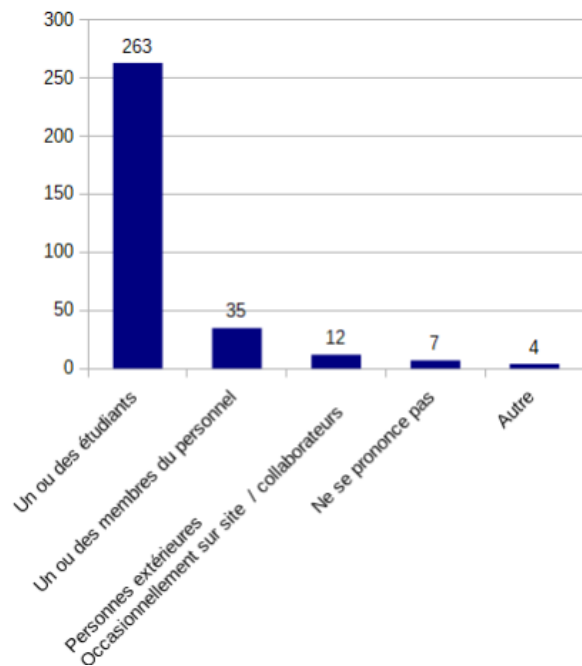
Ces actes sont de nature différente et prennent différentes formes. Pour 68,5 % des témoins il s'agissait d'un mot ou d'une mauvaise blague. 33,7 % d'entre eux.elles parlent d'abus de pouvoir et de pression hiérarchique.

Viennent ensuite les injures (29,4%), le harcèlement moral (29%), et la diffamation (18,8%).

Le harcèlement sexuel, les violences physiques, les violences à caractère sexuel sont moins cités par les étudiant.e.s témoins avec respectivement 5,8 %, 4 % et 1,1 % mais ces discriminations que l'on peut considérer comme les plus graves sont citées par quelques témoins et interrogent quant aux réactions et au signalement.

Profil des personnes victimes selon les témoins

Victimes	Nombre d'étudiant.e.s	%
Un ou des étudiants	263	95,3 %
Un ou des membres du personnel	35	12,7 %
Personnes extérieures occasionnellement sur site / collaborateurs	12	4,4 %
Ne se prononce pas	7	2,5 %
Autre	4	1,5 %



Dans la majorité des cas de discrimination, les victimes des actes, selon les témoins étaient un ou des étudiant.e.s (avec plus de 95 % des réponses) ce qui semble plutôt « logique ».

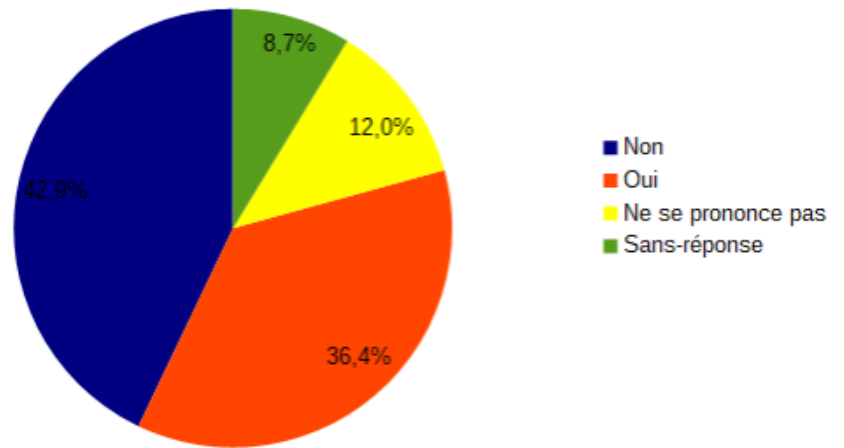
Moins souvent il s'agissait d'un ou des membres du personnel de l'Université (35 réponses sur 274 soit 12,7 %) ou de personnes extérieures (12 réponses sur 274 soit 4,4 %).

Evaluation de la gravité des faits par les témoins

Échelle de gravité		Nombre d'étudiant.e.s	%
1		2	0,7%
2		11	4,0%
3		31	11,4%
4		29	10,6%
5		48	17,6%
6		39	14,3%
7		43	15,7%
8		35	12,8%
9		10	3,7%
10		25	9,2%
Total :		273	100,0%

Sur l'échelle de gravité de 1 à 10, la majorité des réponses se situent entre 5 et 8 et représentent 60,4% des étudiant.e.s témoins. Les faits considérés comme grave par les répondant.e.s ou très grave représentent quasiment un quart des réponses. Evidemment il n'y a pas de corrélation directe entre un type d'acte et son niveau de gravité quand on interroge sur le ressenti face à la gravité.

Réactions face aux actes de discrimination



Avez-vous réagi face à ces actes ?	Nombre d'étudiant.e.s	%
Non	118	42,9%
Oui	100	36,4%
Ne se prononce pas	33	12,0 %
Sans-réponse	25	8,7%
Total	276	100,0%

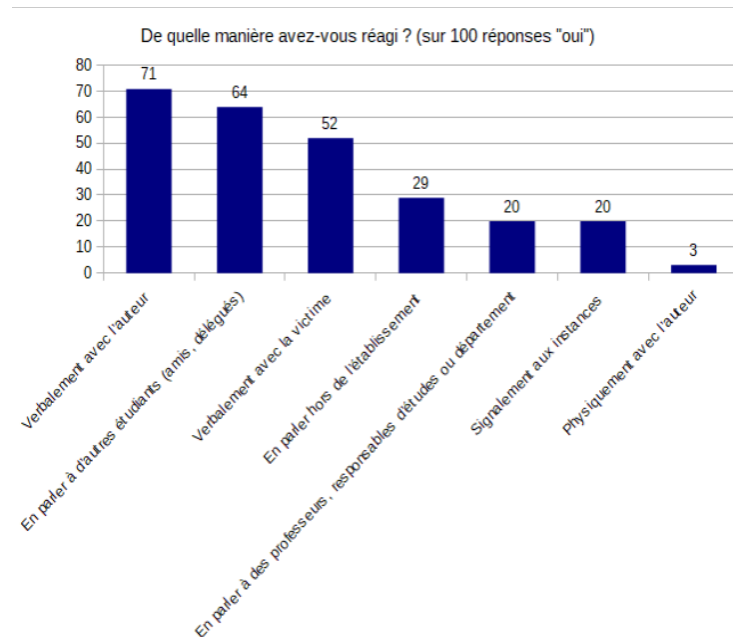
En ce qui concerne les réactions, les réponses sont plus partagées : 36,4 % des étudiant.e.s disent avoir réagi et 42,9 % disent ne pas avoir réagi.

Les taux de non-réponse et d'étudiant.e.s ne se prononçant pas représentent 20,7 % des témoins, ce qui représente un.e étudiant.e.s sur cinq.

Il faut noter que quel que soit le type de réaction possible (directement avec l'agresseur ou signalement) seul un tiers des témoins disent avoir eu une réaction. Faut-il ici interroger les dispositifs de l'Université, un éventuel fatalisme face aux discriminations en général ?

Réactions des témoins de discriminations face aux actes constatés et vécus

Sur les 100 étudiant.e.s qui disent avoir réagi :



Manière de réagir	Nombre d'étudiant.e.s	%
Verbalement avec l'auteur.e	71	71,0 %
En parler à d'autres étudiant.e.s (ami.e.s, délégué.e.s)	64	64,0 %
Verbalement avec la victime	52	52,0 %
En parler hors de l'établissement	29	29,0 %
En parler à des enseignant.e.s / responsables	20	20,0%
Signalement aux instances	20	20,0%
Physiquement avec la victime	3	3,0 %

Sur les 100 étudiant.e.s qui disent avoir réagi, 71 d'entre eux disent l'avoir fait verbalement avec l'auteur et 52 avec la victime.

Aussi, 64 % des étudiant.e.s témoins qui ont réagi en ont parlé à d'autres étudiant.e.s (ami.e.s, délégué.e.s, etc).

29 % d'entre eux.elles en ont parlé en dehors de l'établissement. 20 étudiant.e.s ont fait un signalement aux instances de l'Université.

20 étudiant.e.s témoins en ont parlé à des enseignant.e.s ou responsables et seulement 3 % de ces étudiant.e.s témoins ont réagi physiquement avec l'auteur.

La part des signalements aux instances est très faible et pose directement la question de la visibilité et de la lisibilité des dispositifs ainsi qu'une forme d'acceptation ou de renoncement face à ces phénomènes.

Question ouverte sur le type de réaction des témoins de discrimination

Une majorité d'étudiants témoins indique n'avoir pas réagi aux situations (42,9%), par peur des représailles, par sentiment d'impuissance face à des professeurs ou autres membres du personnel ou encore parce qu'ils n'ont pas su / pu réagir sur le moment. Ce « sentiment d'impuissance » est probablement à travailler pour éviter le fatalisme et la banalisation des actes de discrimination.

« Je savais pas quoi faire ou comment protéger la victime J'ai préféré ne rien dire. Pourtant je sais que c'est une lâcheté de ma part »

« [...] Par contre dans le cas impliquant un supérieur hiérarchique, je n'interfère pas, personne ne le fait par peur des représailles. Je me contente d'être à l'écoute pour la personne victime de discrimination. »

« Je n'ai pas osé, par lâcheté ou par peur de représailles, réagir face à ces actes. »

**VICTIMES DE
DISCRIMINATIONS
ET/OU VIOLENCES**

ua

U 

 a

U 

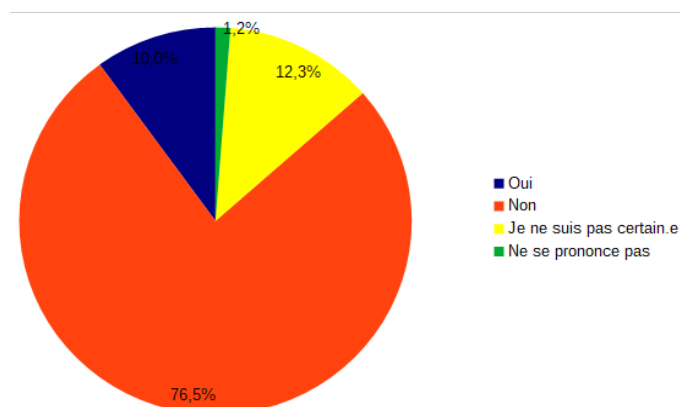
 A

Faits marquants

- Dans les faits l'origine étrangère réelle ou supposée est majoritaire chez les victimes comme chez les témoins.
- Toutefois tous les types de discriminations sont cités par les témoins comme par les victimes.
- Quelle politique face au fait que l'absence de réaction des victimes constitue le résultat majoritaire ?

Victimes de discrimination, de traitement différencié ou de violences quelles qu'elles soient au sein de l'Université d'Angers

Victime ?	Nombre d'étudiant.e.s	%
Oui	173	10,0 %
Non	1318	76,5%
Je ne suis pas certain.e	212	12,3 %
Ne se prononce pas	21	1,2%
Total :	1724	100,0 %



Sur les 1756 répondant.e.s au questionnaire, 173 étudiant.e.s soit **10% déclarent avoir déjà été victimes de discrimination**, de traitement différencié ou de violences au sein de l'Université d'Angers.

202 étudiant.e.s ne sont pas certain.e.s de l'avoir été (12,3%) mais aucune précision n'est apportée et cela montre bien à quel point identifier, définir ce qu'est une discrimination est difficile.

Cependant, 1302 d'entre eux.elles déclarent ne jamais l'avoir été au sein de l'université, ce qui représente environ 76% des répondant.e.s.

Lorsque l'on croise le genre avec le fait d'avoir été victime ou non, on retrouve une sous-représentation de femmes qui déclarent avoir été victimes. Cependant il y a une certaine

surreprésentation statistique pour les étudiant.e.s qui ne se prononcent pas sur leur genre à la réponse « Je ne suis pas certain.e » ou qui se déclarent comme étant « Autre » à la réponse « Oui ».

L'année de formation semble être un facteur déterminant sur le fait d'avoir été victime ou non. En effet il y a une surreprésentation des étudiant.e.s de cinquième année et au-delà qui déclarent avoir déjà été victimes de discrimination (19,0 % et 15,9%).

A l'inverse, il y a une sous-représentation des étudiant.e.s de première année qui affirment ne pas avoir été victime.

Avez vous déjà été victime de discrimination ?

	Je ne suis pas certain.e		Ne se prononce pas		Non		Oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	1	5,3%	1	5,3%	10	52,6%	7	36,8%	19	100,0%
Ne se prononce pas	7	26,9%	1	3,8%	15	57,7%	3	11,5%	26	100,0%
Un homme	45	10,3%	3	0,7%	338	77,5%	50	11,5%	436	100,0%
Une femme	159	12,9%	16	1,3%	949	76,8%	112	9,1%	1236	100,0%
Total	212	12,3%	21	1,2%	1312	76,4%	172	10,0%	1717	

Avez-vous déjà été victime de discrimination ?

	Non		Je ne suis pas certain.e		Oui		Ne se prononce pas		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	19	76,0%	5	20,0%	1	4,0%	0	0,0%	25	100,0%
Campus de Cholet	48	70,6%	10	14,7%	10	14,7%	0	0,0%	68	100,0%
Campus de Saumur	18	72,0%	1	4,0%	6	24,0%	0	0,0%	25	100,0%
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion	169	73,2%	35	15,2%	23	10,0%	4	1,7%	231	100,0%
Faculté de Santé	218	78,1%	27	9,7%	31	11,1%	3	1,1%	279	100,0%
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines	378	77,0%	65	13,2%	42	8,6%	6	1,2%	491	100,0%
Faculté des Sciences	195	76,2%	31	12,1%	28	10,9%	2	0,8%	256	100,0%
IUT	76	79,2%	13	13,5%	5	5,2%	2	2,1%	96	100,0%
Polytech Angers	69	81,2%	8	9,4%	7	8,2%	1	1,2%	85	100,0%
UFR ESTHUA Tourisme et Culture	108	79,4%	11	8,1%	15	11,0%	2	1,5%	136	100,0%
Total	1298	76,7%	206	12,2%	168	9,9%	20	1,2%	1692	

En revanche, le site de formation ne semble pas influencer le fait d'être ou non victime de discrimination.

Lorsque l'on croise le fait d'avoir déjà été victime avec l'idée de l'égalité entre toutes et tous au sein de l'Université d'Angers, on voit une surreprésentation plutôt logique des étudiant.e.s se déclarant non victime qui estiment que l'égalité est plutôt ou tout à fait garantie à l'Université d'Angers (1138 réponses).

A l'inverse (voir tous les tableaux ci-dessous) et tout aussi logiquement, on retrouve une surreprésentation des étudiant.e.s se déclarant victimes et qui estiment que l'égalité entre toutes et tous n'est plutôt pas ou pas du tout garantie (100 réponses).

122 étudiant.e.s déclarent avoir été à la fois témoins et victimes de discrimination, ce qui représente environ 44,7 % des victimes. C'est un taux important qui permet d'émettre l'hypothèse de facteurs de

vulnérabilités chez certain.e.s étudiant.e.s qui seraient amené, en fonction de leur origine par exemple, à être plus souvent témoin, victime ou les deux.

Avez-vous déjà été victime de discrimination ?

	Non		Je ne suis pas certain.e		Oui		Ne se prononce pas		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Première année	435	82,4%	50	9,5%	36	6,8%	7	1,3%	528	100,0%
Deuxième année	287	78,4%	47	12,8%	28	7,7%	4	1,1%	366	100,0%
Troisième année	242	77,1%	36	11,5%	33	10,5%	3	1,0%	314	100,0%
Quatrième année	158	73,5%	32	14,9%	21	9,8%	4	1,9%	215	100,0%
Cinquième année	99	64,7%	23	15,0%	29	19,0%	2	1,3%	153	100,0%
Au-delà de la cinquième année	75	70,1%	15	14,0%	17	15,9%	0	0,0%	107	100,0%
Total	1296	77,0%	203	12,1%						

Avez-vous déjà été victime de discrimination ?

	Non		Je ne suis pas certain.e		Oui		Ne se prononce pas		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	19	76,0%	5	20,0%	1	4,0%	0	0,0%	25	100,0%
Campus de Cholet	48	70,6%	10	14,7%	10	14,7%	0	0,0%	68	100,0%
Campus de Saumur	18	72,0%	1	4,0%	6	24,0%	0	0,0%	25	100,0%
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion	169	73,2%	35	15,2%	23	10,0%	4	1,7%	231	100,0%
Faculté de Santé	218	78,1%	27	9,7%	31	11,1%	3	1,1%	279	100,0%
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines	378	77,0%	65	13,2%	42	8,6%	6	1,2%	491	100,0%
Faculté des Sciences	195	76,2%	31	12,1%	28	10,9%	2	0,8%	256	100,0%
IUT	76	79,2%	13	13,5%	5	5,2%	2	2,1%	96	100,0%
Polytech Angers	69	81,2%	8	9,4%	7	8,2%	1	1,2%	85	100,0%
UFR ESTHUA Tourisme et Culture	108	79,4%	11	8,1%	15	11,0%	2	1,5%	136	100,0%
Total	1298	76,7%	206	12,2%	168	9,9%	20	1,2%	1692	

Avez-vous déjà été victime de discrimination ? (selon égalité)

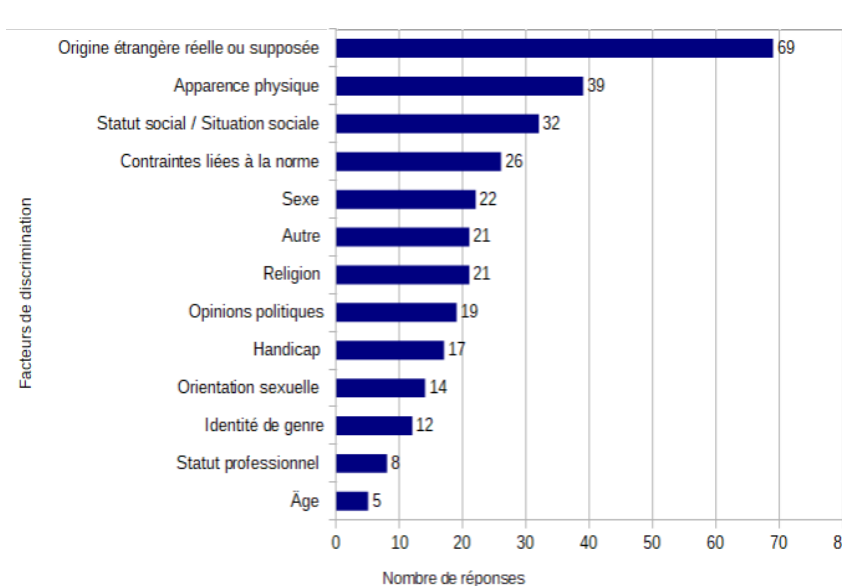
	Non		Je ne suis pas certain.e		Oui		Ne se prononce pas		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Oui, plutôt	884	81,7%	129	11,9%	59	5,5%	10	0,9%	1082	100,0%
Oui, tout à fait	254	92,4%	9	3,3%	9	3,3%	3	1,1%	275	100,0%
Non, plutôt pas	133	51,2%	49	18,8%	70	26,9%	8	3,1%	260	100,0%
Non, pas du tout	16	28,1%	11	19,3%	30	52,6%	0	0,0%	57	100,0%
Ne se prononce pas	21	60,0%	11	31,4%	3	8,6%	0	0,0%	35	100,0%
Total	1308	76,5%	209	12,2%	171	10,0%	21	1,2%	1709	

Avez-vous déjà été témoin de discrimination? -- Avez-vous déjà été victime de discrimination ?

	Je ne suis pas certain.e		Ne se prononce pas		Non		Oui		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Je ne sais pas	56	29,0%	4	2,1%	119	61,7%	14	7,3%	193	100,0%
Ne se prononce pas	16	33,3%	4	8,3%	16	33,3%	12	25,0%	48	100,0%
Non	70	5,9%	11	0,9%	1078	91,4%	21	1,8%	1180	100,0%
Oui	60	22,0%	2	0,7%	89	32,6%	122	44,7%	273	100,0%
Total	202	11,9%	21	1,2%	1302	76,9%	169	10,0%	1694	

Les données suivantes proviennent exclusivement des étudiant.e.s déclarant avoir été victimes de discrimination

Sur 173 réponses d'étudiant.e.s victimes :

Origine étrangère réelle ou supposée			
 <p align="right"><i>EXEMPLE DE</i></p> <p><i>LECTURE : 69 ETUDIANT.E.S SUR 173 ONT REPONDU QUE L'ORIGINE ETRANGERE, REELLE OU SUPPOSEE, ETAIT UN DES FACTEURS DES ACTES DE DISCRIMINATION DONT ILS.ELLES ONT ETE VICTIMES AU SEIN DE L'UNIVERSITE D'ANGERS.</i></p>		69	39,9%
Apparence physique		39	22,5%
Statut social / Situation sociale		32	18,5%
Contraintes liées à la norme		26	15,0%
Sexe		22	12,7%
Religion		21	12,1%
Autre		21	12,1%
Opinions politiques		19	11,0%
Handicap		17	9,8%
Orientation sexuelle		14	8,1%

Identité de genre	12	6,9%
Statut professionnel	8	4,6%
Âge	5	2,9%

Les principaux facteurs de discrimination dont les étudiant.e.s ont été victimes sont : l'origine étrangère, réelle ou supposée, qui ressort en premier comme précédemment, selon 69 étudiant.e.s soit 39,9 % de ceux.celles étant victimes.

L'origine étrangère réelle ou supposée qui inclue donc le racisme est le type de discrimination qui revient le plus en ce qui concerne le ressenti, les témoins et les victimes.

Viennent ensuite l'apparence physique (22,5%), le statut social ou la situation sociale (18,5%) et les contraintes liées aux normes, c'est à dire les contraintes de ne pas afficher sa différence (15,0%). Les autres facteurs se retrouvent moins fréquemment cités.

Question ouverte aux victimes de discrimination(s)

Ce qui revient le plus dans les commentaires des étudiant.e.s se disant victimes de discrimination, ce sont des motifs liés à la situation sociale qui impliquent parfois un traitement différencié de la part de certains professeurs ou étudiants et une différence opérée selon les filières ou les sites de formation mais aussi des motifs liés au sexe / genre et à l'orientation sexuelle des étudiants. La question de **la religion** est un thème qu'on retrouve aussi dans plusieurs commentaires : qu'il s'agisse de la religion catholique ou de l'islam.

« J'ai été témoin et victime de commentaires déplacés à propos de mon identité de genre et de mon physique, propos à caractère sexistes notamment. »

« J'entends parfois des propos racistes en tant qu'étudiante asiatique même si je réside en France depuis toute petite et parlant parfaitement le français le racisme se fait par l'apparence. »

« Trois étudiants ont jugé bon de me traiter de pute à cause de mon look gothique. »

« Déjà été traité de "catho de droite de merde" »

*« Un intervenant extérieur qui dit "je suis heureux de voir que vous êtes bien intégrée" et d'autres propos orientés en ce sens pendant un entretien de 15 min
Remarques déplacées sur mon nom de famille (de tous) »*

Contexte de l'acte de discrimination dont les étudiant.e.s ont été victimes

Contexte	Nombre d'étudiant.e.s	%
Pendant votre cursus	150	86,7 %
Hors de votre lieu d'études mais en lien avec la formation	35	20,2 %
Lors de l'entrée dans votre filière ou une nouvelle à l'Université d'Angers	30	17,3 %
Autre	10	5,8 %
Lors d'une candidature / inscription à l'université	10	5,8
Lors d'une mission spécifique, hors du travail quotidien	2	1,2 %

Pour 86,7 % des étudiant.e.s victimes, les actes de discrimination ont eu lieu pendant leur cursus à l'Université d'Angers.

Arrivent ensuite les lieux extérieurs mais en lien avec la formation (stage, alternance, etc.) pour 20,2 % d'entre eux. C'est un chiffre important qui peut interroger sur une communication de l'Université à ce sujet auprès des partenaires extérieurs.

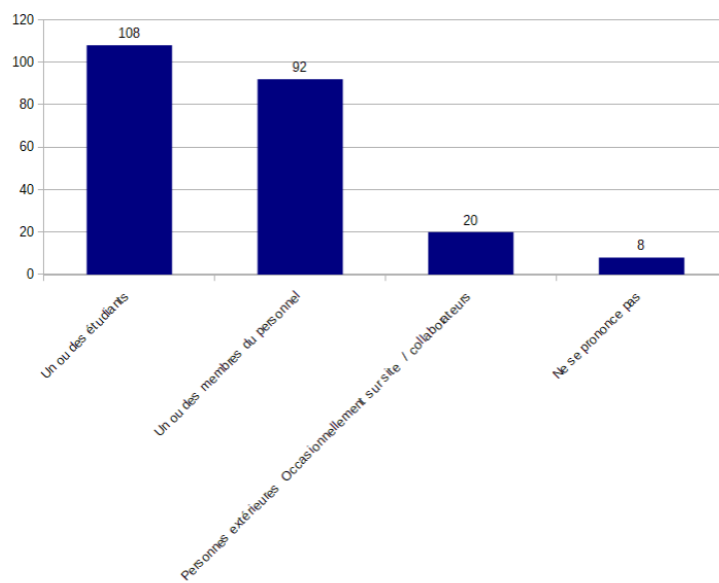
17,3 % des étudiant.e.s victimes déclarent que ces actes se sont passés lors de l'entrée dans une filière (initiale ou nouvelle à l'université d'Angers).

5,8 % des étudiant.e.s victimes l'ont été lors de leur candidature / inscription à l'Université d'Angers.

Pour 10 % d'entre eux.elles, ces actes de discrimination ont eu lieu dans un autre contexte.

Profil des auteur.e.s des discriminations subies par les victimes

Personne.s à l'origine des discriminations	Nombre d'étudiant.e.s	%
Un ou des étudiants	108	62,4 %
Un ou des membres du personnel	92	53,2 %
Personnes extérieures Occasionnellement sur site / collaborateurs	20	11,6 %
Ne se prononce pas	8	4,6 %

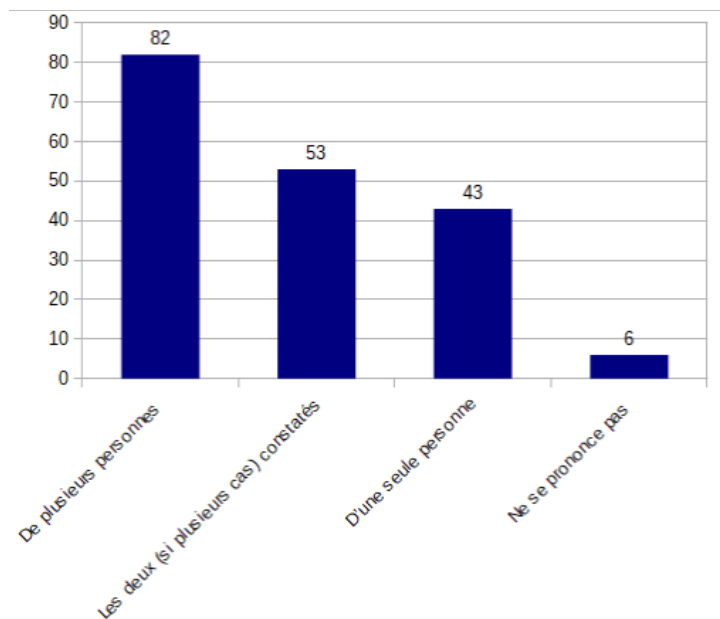


La ou les personnes étant à l'origine de la discrimination étaient, pour 62,4 % des victimes, un.e ou étudiant.e.s.

Pour 53,2 % des étudiant.e.s, l'acte de discrimination venait d'un ou de plusieurs membres du personnel.

11,6 % des étudiant.e.s victimes déclarent qu'il s'agissait de personne.s extérieure.s occasionnellement sur le site de l'Université : ce qui représente 20 étudiant.e.s

Il s'agissait :	Nombre d'étudiant.e.s	%
De plusieurs personnes	82	47,4 %
Les deux (si plusieurs cas) constatés	53	30,6 %
D'une seule personne	43	24,9 %
Ne se prononce pas	6	3,5%

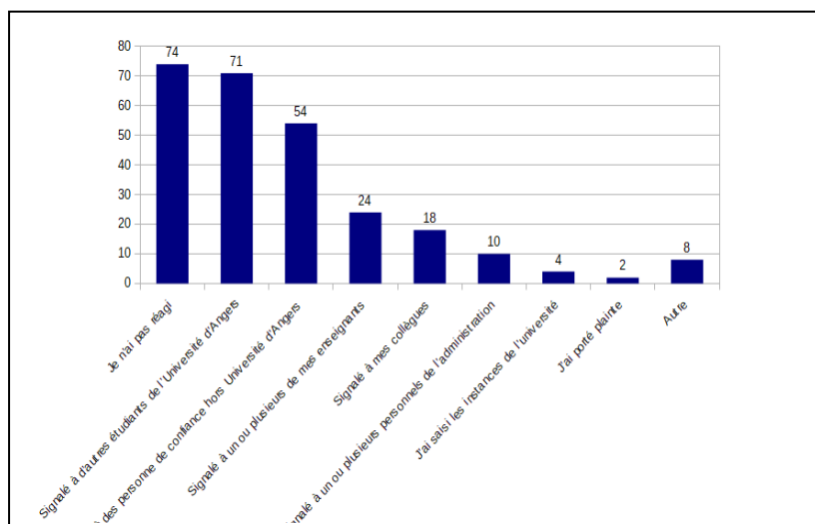


82 étudiant.e.s sur 173 disent avoir été victimes de plusieurs personnes, soit 47,4 % d'entre eux.elles. 43 disent l'avoir été d'une seule personne, ce qui représente 24,9 % des étudiant.e.s victimes.

Lorsqu'il y a plusieurs cas constatés, ce qui concerne 53 étudiants (30,6 %), il s'agissait d'une seule personne et de plusieurs personnes.

Réactions des victimes de discriminations

Réaction	Nombre d'étudiant.e.s	%
Je n'ai pas réagi	74	42,8%
Signalé à d'autres étudiants de l'Université d'Angers	71	41,0%
Signalé à des personnes de confiance hors Université d'Angers	54	31,2%
Signalé à un ou plusieurs de mes enseignants	24	13,9%
Signalé à mes collègues	18	10,4%
Signalé à un ou plusieurs personnels de l'administration	10	5,8%
J'ai saisi les instances de l'université	4	2,3%
J'ai porté plainte	2	1,2%
Autre	8	4,6%



En ce qui concerne la réaction, une majorité des étudiant.e.s ayant subi un ou des actes de discrimination (42,8%) dit ne pas avoir réagi mais aucune précision n'est apportée et cela pose à nouveau la question de ce que peut proposer l'institution en la matière pour motiver le signalement des actes.

Parmi les étudiant.e.s victimes de discrimination, 41 % en ont informé d'autres étudiant.e.s de l'Université d'Angers. Aussi, 31,2 % des étudiant.e.s ont signalé ces actes à des personnes de confiance, en dehors de l'Université d'Angers. Peu d'étudiant.e.s ont informé un.e ou des enseignant.e.s (13,9%), ou bien le personnel de l'administration (5,8%).

Les étudiant.e.s ayant porté plainte ou ayant saisi les instances de l'université sont très peu nombreux.ses (1,2 % et 2,3%). 4,6 % des étudiant.e.s victimes ont réagi d'une autre manière et on retrouve là des pourcentages similaires à ceux des témoins de discrimination.

Voici comment se partagent ces réponses selon : le genre, l'année de formation et le site de formation

Genre

Comment avez-vous réagi ?																				
Réaction Genre	Pas de réaction		Signalé à d'autres étudiant.e.s de l'UA		Signalé à des personnes de confiance hors université		Signalé à un.e ou plusieurs enseignant.e.s		Signalé à des collègues		Signalé à un ou plusieurs personnels de l'administration		Saisi les instances de l'université		Porté plainte		Autre		Nombre total d'étudiant.e.s	
Homme	23	46.0%	21	42.0%	13	26.0%	2	4.0%	7	14.0%	1	2.0%	0	0.0%	0	0.0%	4	8.0%	50	
Femme	46	41.1%	47	42.0%	37	33.0%	20	17.8%	9	8.0%	9	8.0%	4	3.6%	2	1.8%	4	3.6%	112	
Autre	3	42.8%	2	28.6%	3	42.8%	1	14.3%	1	14.3%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	7	
Ne se prononce pas	1	33.3%	1	33.3%	1	33.3%	1	33.3%	1	33.3%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	3	
Total	73	42.4%	71	41.3%	54	31.3%	24	14.0%	18	10.5%	10	5.8%	4	2.3%	2	1.2%	7	4.6%	172	

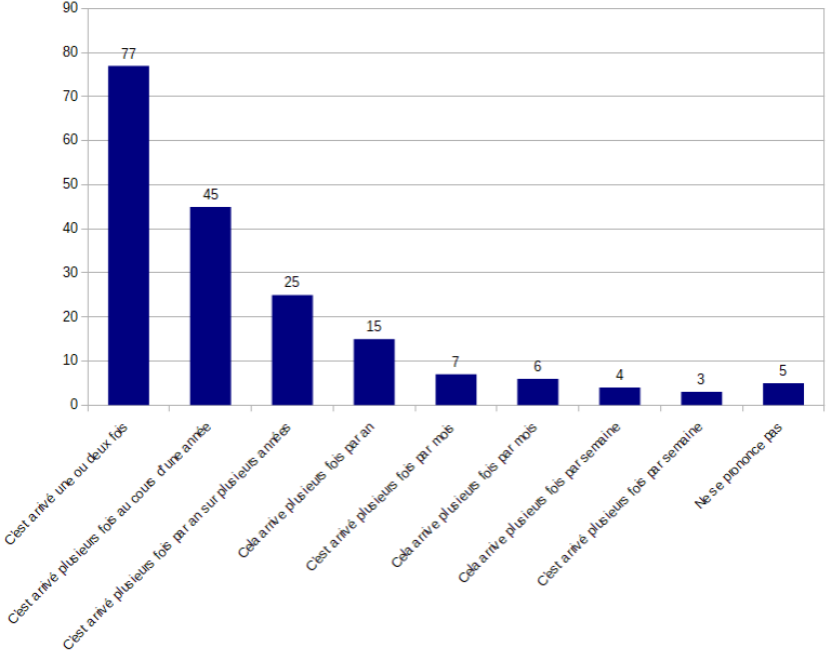
Année de formation

Comment avez-vous réagi ?																			
Réaction Année de formation	Pas de réaction		Signalé à d'autres étudiant.e.s de l'UA		Signalé à des personnes de confiance hors université		Signalé à un.e ou plusieurs enseignant.e.s		Signalé à des collègues		Signalé à un ou plusieurs personnels de l'administration		Saisi les instances de l'université		Porté plainte		Autre		Nombre total d'étudiant.e.s
Première année	13	36.1%	19	52.8%	15	41.7%	4	11.1%	3	8.3%	3	8.3%	0	0.0%	0	0.0%	1	2.8%	36
Deuxième année	12	42.8%	14	50.0%	9	32.1%	4	14.3%	3	10.7%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	1	3.6%	28
Troisième année	10	30.3%	18	54.5%	9	27.3%	4	12.1%	1	3.0%	1	3.0%	1	3.0%	1	5.9%	2	6.0%	33
Quatrième année	11	52.4%	8	38.1%	7	33.3%	3	14.3%	3	14.3%	1	4.8%	1	4.8%	0	0.0%	0	0.0%	21
Cinquième année	18	62.1%	6	20.7%	9	31.0%	3	10.3%	4	13.8%	3	10.3%	0	0.0%	0	0.0%	2	6.9%	29
Au-delà de la cinquième année	5	29.4%	6	35.3%	5	29.4%	5	29.4%	2	11.8%	2	11.8%	2	11.8%	1	3.0%	1	5.9%	17
Total	69	42.1%	71	43.3%	54	32.9%	23	14.0%	16	9.8%	10	6.1%	4	2.4%	2	1.2%	7	4.3%	164

Site de formation

Comment avez-vous réagi ?																					
Réaction Site de formation	Pas de réaction		Signalé à d'autres étudiant.e.s de l'UA		Signalé à des personnes de confiance hors université		Signalé à un.e ou plusieurs enseignant.e.s		Signalé à des collègues		Signalé à un ou plusieurs personnels de l'administration		Saisi les instances de l'université		Porté plainte		Autre		Nombre total d'étudiant.e.s		
Campus de Cholet	1	10.0%	8	80.0%	3	30.0%	3	30.0%	2	20.0%	0	0.0%	1	10.0%	0	0.0%	1	10.0%		10	
Campus de Saumur	2	33.3%	2	33.3%	1	16.7%	1	16.7%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	1	16.7%	6
IUT	3	30.0%	2	40.0%	2	40.0%	0	0.00%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	5
Faculté de Santé	20	64.5%	6	19.3%	4	12.9%	4	12.9%	2	6.4%	1	3.2%	2	6.4%	1	3.2%	4	12.9%		31	
Faculté des Sciences	13	46.4%	10	35.7%	6	21.4%	4	14.3%	4	14.3%	1	3.6%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	28
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion	10	43.5%	9	39.1%	10	43.5%	1	4.3%	2	8.7%	4	17.4%	0	0.0%	0	0.0%	1	4.3%		23	
Faculté des Lettes, Langues et Sciences Humaines	16	38.1%	21	50.0%	17	40.5%	6	14.3%	6	14.3%	2	4.8%	0	0.0%	0	0.0%	1	2.4%		42	
UFR ESTHUA Tourisme et Culture	6	40.0%	5	33.3%	5	33.3%	2	13.3%	1	6.7%	0	0.0%	0	0.0%	1	6.7%	0	0.0%		15	
Polytech Angers	1	14.3%	6	85.7%	4	57.1%	1	14.3%	1	14.3%	0	0.0%	1	14.3%	0	0.0%	0	0.0%		7	
Autre	0	0.0%	1	100%	0	0.0%	1	100%	0	0.0%	1	100%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	1
Ne se prononce pas	2	40%	1	20.0%	2	40.0%	1	20.0%	0	0.0%	1	20.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	5
Total	74	42.8%	71	41%	54	31.2%	24	13.9%	18	10.4%	10	5.8%	4	2.3%	2	1.2%	8	4.6%		173	

Fréquence des actes subis par les victimes de discrimination

<p style="text-align: center;">Fréquence</p> 	<p style="text-align: center;">Nombre d'étudiant.e. s</p>	<p style="text-align: center;">%</p>
C'est arrivé une ou deux fois	77	44,5%
C'est arrivé plusieurs fois au cours d'une année	45	26,0%
C'est arrivé plusieurs fois par an sur plusieurs années	25	14,3%
Cela arrive plusieurs fois par an	15	8,7%
C'est arrivé plusieurs fois par mois	7	4,0%
Cela arrive plusieurs fois par mois	6	3,5%
Cela arrive plusieurs fois par semaine	4	2,3%
C'est arrivé plusieurs fois par semaine	3	1,7%
Ne se prononce pas	5	2,9%

Concernant la fréquence, 77 étudiant.e.s (44,5%) déclarent avoir été victimes de discrimination une ou deux fois.

45 étudiant.e.s ont été victimes plusieurs fois au cours d'une année, soit 26 % des étudiant.e.s ayant vécu des actes de discrimination. Pour 14,5 % des étudiant.e.s, cela s'est produit plusieurs fois par an et sur plusieurs années et pour 8,7 % d'entre eux.elles cela arrive plusieurs fois par an.

On retrouve une minorité d'étudiant.e.s dans les autres fréquences : 4 % des étudiant.e.s déclarent que c'est arrivé plusieurs fois par mois, 3,5 % disent que ça arrive plusieurs fois par mois, 2,3 % répondent que cela arrive plusieurs fois par semaine et 1,7 % ont déclaré que c'est arrivé plusieurs fois par semaine.

Ces derniers chiffres montrent qu'à l'évidence certain.e.s étudiant.e.s sont boucs émissaire ou souffre-douleurs d'autres groupes ou individus pendant leur vie étudiante.

**POLITIQUE DE
LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS
DE L'UA**

ua

U 

ua

UA

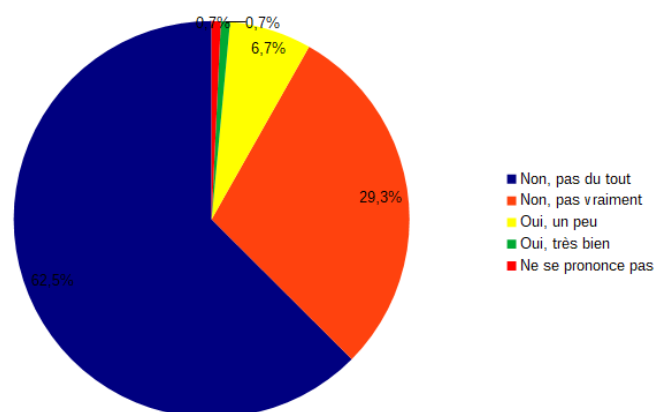
A

Faits marquants

- Une politique et des dispositifs méconnus des étudiant.e.s
- Très peu de réactions face aux actes constatés ou subies, des remontées aux instances quasi inexistantes

Méconnaissance des dispositifs internes à l'Université d'Angers à mobiliser en cas de discrimination

Connaissances dispositifs	Nombre d'étudiant.e.s	%
Non, pas du tout	1090	62,5%
Non, pas vraiment	510	29,3%
Oui, un peu	117	6,7%
Oui, très bien	13	0,7%
Ne se prononce pas	13	0,7%
Total	1743	100,0%



Environ neuf étudiant.e.s qui ont répondu au questionnaire sur dix ne connaissent pas vraiment ou pas du tout les dispositifs internes à l'Université d'Angers à mobiliser en cas de discrimination, soit 91,1% d'entre eux.elles. Cet énorme pourcentage interroge forcément et doit être corrélé à la faible mobilisation des instances par les étudiant.e.s témoins et/ou victimes.

A l'inverse ceux qui connaissent les dispositifs sont peu nombreux 6,7 % des étudiant.e.s connaissent un peu ces dispositifs et seulement 0,7 %, ce qui représente 13 étudiant.e.s, connaissent très bien ces dispositifs.

Voici comment ces réponses se partagent selon :

- Le genre des étudiant.e.s

On retrouve une surreprésentation de femmes à la réponse « non pas du tout » et à l'inverse, une surreprésentation d'hommes à la réponse « oui un peu ».

Connaissez-vous les dispositifs internes à l'Université d'Angers à mobiliser en cas de discrimination ?

	Ne se prononce pas		Non, pas du tout		Non, pas vraiment		Oui, très bien		Oui, un peu		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	0	0,0%	15	78,9%	1	5,3%	1	5,3%	2	10,5%	19	100,0%
Ne se prononce pas	3	11,5%	14	53,8%	5	19,2%	1	3,8%	3	11,5%	26	100,0%
Un homme	6	1,4%	244	56,2%	140	32,3%	6	1,4%	38	8,8%	434	100,0%
Une femme	4	0,3%	812	64,8%	360	28,7%	5	0,4%	73	5,8%	1254	100,0%
Total	13	0,8%	1085	62,6%	506	29,2%	13	0,8%	116	6,7%	1733	

- L'année de formation des étudiant.e.s

Connaissez-vous les dispositifs internes à l'Université d'Angers à mobiliser en cas de discrimination ?

	Non, pas du tout		Non, pas vraiment		Oui, un peu		Oui, très bien		Ne se prononce pas		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Première année	325	61,3%	173	32,6%	28	5,3%	3	0,6%	1	0,2%	530	100,0%
Deuxième année	233	62,6%	99	26,6%	34	9,1%	5	1,3%	1	0,3%	372	100,0%
Troisième année	212	67,1%	82	25,9%	16	5,1%	3	0,9%	3	0,9%	316	100,0%
Quatrième année	137	63,1%	67	30,9%	12	5,5%	0	0,0%	1	0,5%	217	100,0%
Cinquième année	101	65,2%	39	25,2%	13	8,4%	0	0,0%	2	1,3%	155	100,0%
Au-delà de la cinquième année	55	50,5%	40	36,7%	11	10,1%	2	1,8%	1	0,9%	109	100,0%
Total	1063	62,6%	500	29,4%	114	6,7%	13	0,8%	9	0,5%	1699	

L'année de formation ne semble pas influencer sur la connaissance des dispositifs internes à mobiliser en cas de discrimination au sein de l'Université car on retrouve peu de sur ou sous-représentations.

Les étudiant.e.s au-delà de la cinquième année sont cependant sous-représenté.e.s à la réponse « non pas du tout », ce qui peut sembler logique car il s'agit d'étudiant.e.s présent.e.s depuis un moment à l'Université. De plus, on voit une surreprésentation des étudiant.e.s de deuxième année qui ont répondu « oui, un peu ».

-Le site de formation :

Connaissez-vous les dispositifs internes à l'Université d'Angers à mobiliser en cas de discrimination ?

	Ne se prononce pas		Oui, très bien		Oui, un peu		Non, pas vraiment		Non, pas du tout		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	0	0,0%	0	0,0%	2	8,0%	2	8,0%	21	84,0%	25	100,0%
Campus de Saumur	0	0,0%	0	0,0%	2	7,1%	6	21,4%	20	71,4%	28	100,0%
Campus de Cholet	1	1,4%	1	1,4%	4	5,8%	24	34,8%	39	56,5%	69	100,0%
Polytech Angers	1	1,2%	0	0,0%	3	3,5%	21	24,7%	60	70,6%	85	100,0%
IUT	1	1,0%	0	0,0%	5	5,2%	34	35,1%	57	58,8%	97	100,0%
UFR ESTHUA Tourisme et Culture	1	0,7%	1	0,7%	17	12,6%	51	37,8%	65	48,1%	135	100,0%
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion	2	0,8%	0	0,0%	13	5,5%	64	27,1%	157	66,5%	236	100,0%
Faculté des Sciences	0	0,0%	1	0,4%	14	5,4%	64	24,9%	178	69,3%	257	100,0%
Faculté de Santé	2	0,7%	6	2,2%	28	10,1%	85	30,6%	157	56,5%	278	100,0%
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines	1	0,2%	3	0,6%	27	5,4%	154	30,9%	314	62,9%	499	100,0%
Total	9	0,5%	12	0,7%	115	6,7%	505	29,5%	1068	62,5%	1709	

Si l'année d'études ne semble pas influencer les réponses, en ce qui concerne le site de formation, c'est différent.

Les étudiant.e.s de la Faculté de Santé sont surreprésenté.e.s statistiquement aux réponses « Oui, très bien » et « Oui un peu » par rapport aux autre étudiant.e.s.

Les étudiant.e.s de l'UFR Esthua sont surreprésenté.e.s aux réponses « Oui, un peu » et « Non pas vraiment ». On constate également une surreprésentation des étudiant.e.s de la Faculté des Sciences, avec 69,3 % de leurs réponses indiquant « Non pas du tout ».

Question ouverte sur les dispositifs connus de l'Université d'Angers dans le cadre de la lutte contre les discriminations par les étudiant.e.s qui déclarent en connaître ?

Question ouverte :

Peu d'étudiants connaissent les dispositifs ou les associations en place à l'Université d'Angers (seulement 7,4%). Dans les 74 réponses à cette question ouverte on retrouve en majorité des dispositifs internes à l'Université :

- Le Service Universitaire De Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) et les professionnels associés (SUMPPS) cité 23 fois.
- Le personnel enseignant dont la Mission Égalité, (à l'origine cette enquête), cité 21 fois.
- Les cellules (Violences Sexistes et Sexuelles, Stop Santé Harcèlement) citées 11 fois.

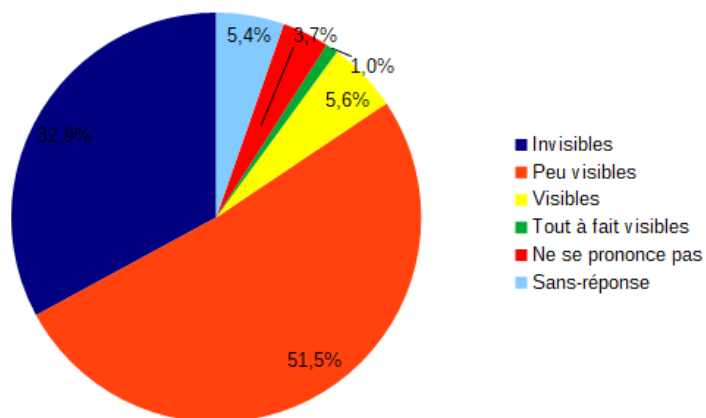
Le collectif Luciole revient aussi régulièrement dans les réponses (14 fois) et les associations étudiantes comme l'UNEF par exemple.

Peu d'étudiant.e.s évoquent les affiches ou les flyers (4 fois)

Certaines réponses n'étaient pas exploitables car elles n'apportaient pas de réelles informations liées à l'enquête.

Opinions sur les informations concernant les dispositifs existants à l'Université d'Angers

Visibilité des informations	Nombre d'étudiant.e.s	%
Invisibles	578	32,9%
Peu visibles	904	51,5%
Visibles	98	5,6%
Tout à fait visibles	17	1,0%
Ne se prononce pas	65	3,7%
Sans-réponse	94	5,4%



On retrouve ici, à peu près les mêmes taux que pour la connaissance des dispositifs ce qui est relativement logique. Les répondant.e.s déclarent à une très large majorité que ces dispositifs ne sont pas ou peu visibles.

84,4 % des étudiant.e.s, c'est à dire 1482 d'entre eux.elles, estiment que les informations sur les dispositifs existants au sein de l'Université d'Angers sont peu ou pas visibles, ce qui représente une grande partie d'entre eux.elles.

A l'inverse, 115 étudiants, soit 6,6 % des étudiant.e.s estiment que ces informations sont visibles ou tout à fait visibles.

Voici comment se partagent ces réponses sur la connaissance et la visibilité des dispositifs selon :

- Le genre des étudiant.e.s

Comment vous apparaissent les informations des dispositifs existants à l'Université d'Angers ?

	Peu visibles		Invisibles		Visibles		Ne se prononce pas		Tout à fait visibles		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Une femme	672	56,0%	437	36,4%	55	4,6%	30	2,5%	6	0,5%	1200	100,0%
Un homme	213	52,0%	123	30,0%	38	9,3%	28	6,8%	8	2,0%	410	100,0%
Ne se prononce pas	10	41,7%	6	25,0%	3	12,5%	5	20,8%	0	0,0%	24	100,0%
Autre	6	31,6%	10	52,6%	0	0,0%	1	5,3%	2	10,5%	19	100,0%
Total	901	54,5%	576	34,8%	96	5,8%	64	3,9%	16	1,0%	1653	

Il est intéressant de constater qu'on retrouve des écarts entre les femmes et les hommes : avec une surreprésentation de femmes qui estiment que les informations au sujet des dispositifs existants à l'Université d'Angers sont peu visibles, voir invisibles alors que pour les hommes, les surreprésentations se retrouvent aux réponses « visibles », « ne se prononce pas » ou « tout à fait visibles ».

Pour les étudiant.e.s qui se déclarent « Autre », on voit une légère surreprésentation à la réponse « tout à fait visibles » mais le nombre de réponses reste faible.

- L'année de formation :

Comment vous apparaissent les informations des dispositifs existants à l'Université d'Angers ?

	Tout à fait visibles		Ne se prononce pas		Visibles		Invisibles		Peu visibles		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Au-delà de la cinquième année	1	1,0%	13	12,9%	6	5,9%	22	21,8%	59	58,4%	101	100,0%
Cinquième année	1	0,7%	5	3,4%	11	7,5%	66	44,9%	64	43,5%	147	100,0%
Quatrième année	1	0,5%	8	3,8%	11	5,3%	80	38,3%	109	52,2%	209	100,0%
Troisième année	6	2,0%	9	3,0%	13	4,3%	121	39,9%	154	50,8%	303	100,0%
Deuxième année	4	1,1%	8	2,2%	29	8,1%	127	35,4%	191	53,2%	359	100,0%
Première année	2	0,4%	13	2,6%	24	4,8%	152	30,2%	312	62,0%	503	100,0%
Total	15	0,9%	56	3,5%	94	5,8%	568	35,0%	889	54,8%		

Ici, ce sont plutôt les étudiant.e.s de troisième et cinquième années qui sont surreprésenté.e.s à la réponse « Invisibles » alors que les étudiant.e.s de première année estiment, en majorité, qu'ils sont « peu visibles ».

Les étudiant.e.s de deuxième année sont surreprésenté.e.s à la réponse « Visibles ».

C'est en troisième année qu'on retrouve le plus d'étudiant.e.s qui ont répondu « Tout à fait visibles ».

- Le site de formation :

Comment les informations des dispositifs existants à l'Université d'Angers vous apparaissent ?

	Tout à fait visibles		Ne se prononce pas		Visibles		Invisibles		Peu visibles		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	0	0,0%	3	12,0%	0	0,0%	13	52,0%	9	36,0%	25	100,0%
Campus de Saumur	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	6	23,1%	19	73,1%	26	100,0%
Campus de Cholet	0	0,0%	1	1,4%	3	4,3%	25	35,7%	41	58,6%	70	100,0%
Polytech Angers	0	0,0%	4	4,8%	4	4,8%	37	44,0%	39	46,4%	84	100,0%
IUT	0	0,0%	1	1,1%	9	9,8%	30	32,6%	52	56,5%	92	100,0%
UFR ESTHUA Tourisme et Culture	2	1,6%	1	0,8%	14	10,9%	39	30,5%	72	56,3%	128	100,0%
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion	2	0,9%	14	6,2%	11	4,9%	93	41,3%	105	46,7%	225	100,0%
Faculté des Sciences	2	0,8%	12	5,0%	12	5,0%	93	38,9%	120	50,2%	239	100,0%
Faculté de Santé	3	1,1%	17	6,4%	13	4,9%	72	27,3%	159	60,2%	264	100,0%
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines	5	1,0%	5	1,0%	30	6,3%	163	34,1%	275	57,5%	478	100,0%
Total	14	0,9%	58	3,6%	97	5,9%	571	35,0%	891	54,6%	1631	

La visibilité des informations varie selon les sites de formation. Selon les surreprésentations, celles-ci sont :

- Visibles à l'UFR Esthua (10,9%)
- Peu visibles à la Faculté de Santé (60,2%)
- Invisibles à la Faculté de Droit, d'Economies et de Gestion (41,3%)

Si vous étiez témoin ou victime de discriminations, qui solliciteriez-vous au sein de l'Université d'Angers pour le signaler et entamer une procédure ?

A cette question, 466 étudiant.e.s ont répondu

La plupart des répondant.e.s (149 sur 466 soit presque 30%) cite les responsables/directeurs de formations comme étant les personnes à solliciter au sein de l'Université d'Angers en cas de discrimination.

Ensuite on retrouve l'administration / la scolarité avec 106 réponses.

Les étudiant.e.s pensent aussi aux enseignant.e.s, avec pour certain.e.s d'entre eux.elles une précision sur un.e enseignant.e en qui ils.elles pensent avoir confiance. (80)

Une partie non négligeable d'entre eux.elles ne sait pas ou ne pense pas prévenir quelqu'un au sein de l'Université (63). Des étudiant.e.s se tourneraient vers le personnel de l'Université (SUMPPS, CROUS), qu'il s'agisse de l'assistante sociale, de la psychologue et même du vigile. (48)

Certain.e.s contacteraient la présidence de l'Université (26) ou à l'inverse se rapprocheraient plutôt des associations / bureaux d'étudiant.e.s (33)

« Je ne sais pas. Si cette discrimination a lieu au sein de ma promo je verrais directement avec les responsables de formation. Sinon, aucune car je ne savais pas qu'il y a un service de l'UA dont c'est la mission. »

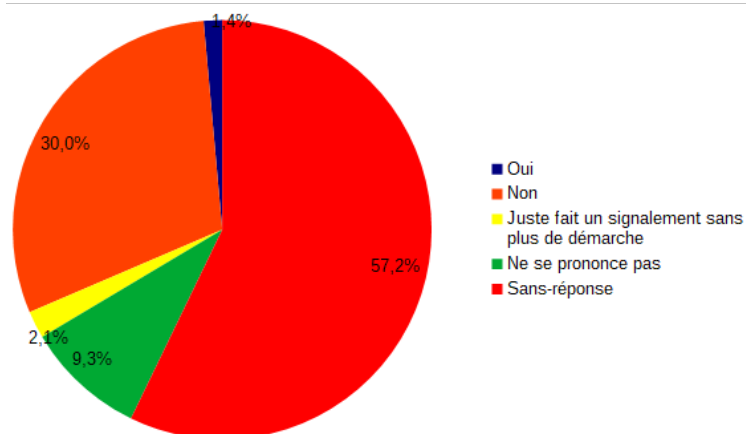
« Un.e professeur.e qui m'inspirerait confiance ou la psychologue pour m'orienter face à la situation »

« Ne connaissant pas très bien les dispositifs mis en place, je me dirigerai vers le service de l'administration dans un premier temps. »

« Ça fait 5 ans que je suis dans cette univ et je n'ai jamais vu de spot, ou je ne me suis pas sentie concernée »

Sollicitation de l'Université par les témoins ou les victimes

Sollicitation	Nombre d'étudiant.e.s	%
Oui	25	1,4%
Non	527	30,0%
Juste fait un signalement sans plus de démarche	37	2,1%
Ne se prononce pas	163	9,3%
Sans-réponse	1004	57,2%

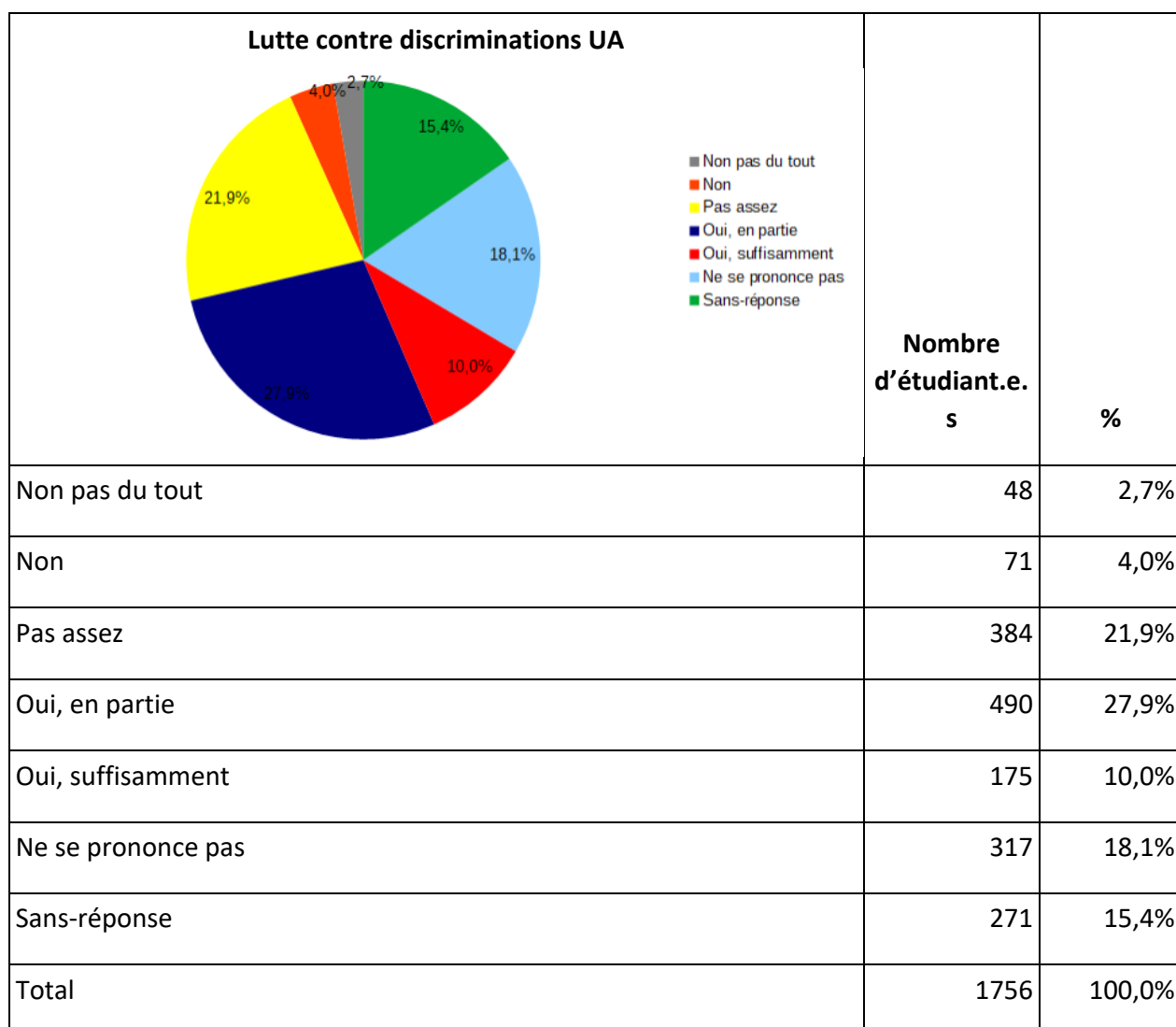


Plus de la moitié des étudiant.e.s n'ont pas répondu à cette question (57,2%) : on peut penser qu'il s'agit d'étudiant.e.s n'ayant été ni victime ni témoin. Cependant, le nombre de réponses à cette question dépasse le nombre d'étudiant.e.s se déclarant témoins ou victimes dans les parties précédentes, on peut donc imaginer que certain.e.s qui ne s'étaient pas prononcé ou qui avaient jugé ne pas réellement savoir s'ils étaient ou non victimes ou témoins auront répondu à cette question.

25 étudiant.e.s disent avoir déjà sollicité l'Université, ce qui représente seulement 1,4 % des étudiant.e.s. 30 % des étudiant.e.s, témoins ou victimes n'ont pas sollicité l'Université. 37 de ces étudiant.e.s, soit 2,1 % ont fait un signalement mais sans démarche supplémentaire. 9,3 % des étudiant.e.s ne se prononcent pas.

Opinions et propositions sur l'action de l'Université en matière de lutte contre les discriminations

Pensez-vous que l'établissement agit suffisamment dans la lutte contre les discriminations au sein de l'Université ?



Plus d'un étudiant.e.s sur 4 (27,9%) ayant répondu au questionnaire pensent que l'Université agit « en partie » dans la lutte contre les discriminations.

10% d'entre eux.elles estiment que l'Université agit suffisamment dans la lutte contre les discriminations.

A l'inverse, 21,9 % des étudiant.e.s trouvent que l'Université n'agit pas assez. Seulement 2,7 % des étudiant.e.s pensent qu'elle n'agit pas du tout contre les discriminations. Ces chiffres ne sont pas surprenants. On peut émettre l'hypothèse qu'une partie des étudiant.e.s (très nombreux) qui disent ne pas avoir connaissance des dispositifs estiment qu'ils les connaîtraient si l'Université agissait plus.

33,5 % des étudiant.e.s ne se sont pas prononcé.e.s ou n'ont pas répondu.

Voici comment ces réponses sur l'action de l'établissement se partagent selon :

– Le genre des étudiant.e.s :

Pensez-vous que l'établissement agisse suffisamment dans la lutte contre les discriminations au sein de l'Université ? (selon genre)

	Ne se prononce pas		Non		Non, pas du tout		Oui, en partie		Oui, suffisamment		Pas assez		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	3	15,8%	2	10,5%	0	0,0%	3	15,8%	4	21,1%	7	36,8%	19	100,0%
Ne se prononce pas	5	21,7%	4	17,4%	1	4,3%	5	21,7%	4	17,4%	4	17,4%	23	100,0%
Un homme	82	21,8%	17	4,5%	13	3,5%	123	32,7%	66	17,6%	75	19,9%	376	100,0%
Une femme	226	21,3%	47	4,4%	34	3,2%	357	33,6%	100	9,4%	297	28,0%	1061	100,0%
Total	316	21,4%	70	4,7%	48	3,2%	488	33,0%	174	11,8%	383	25,9%	1479	

Les hommes sont plus nombreux, en termes de statistiques, à penser que l'établissement agit suffisamment dans la lutte contre les discriminations que les femmes (17,6 % contre 9,4%). Inversement, les femmes sont plus nombreuses à penser que l'établissement n'agit pas assez dans la lutte contre les discriminations (28,0 % contre 19,9 % pour les hommes). Cette différence entre les sexes qui correspond aussi à la réalité des différenciations de genre dans les discriminations montre que le sexisme est ignoré par une partie des étudiants, des garçons.

– L'année de formation des étudiant.e.s :

Pensez-vous que l'établissement agisse suffisamment dans la lutte contre les discriminations au sein de l'Université ? (selon année d'étude)

	Ne se prononce pas		Non		Non, pas du tout		Oui, en partie		Oui, suffisamment		Pas assez		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Au-delà de la cinquième année	26	27,4%	7	7,4%	4	4,2%	27	28,4%	16	16,8%	15	15,8%	95	100,0%
Cinquième année	23	17,0%	7	5,2%	7	5,2%	42	31,1%	14	10,4%	42	31,1%	135	100,0%
Deuxième année	60	19,2%	13	4,2%	9	2,9%	105	33,5%	45	14,4%	81	25,9%	313	100,0%
Première année	105	23,4%	13	2,9%	9	2,0%	156	34,8%	50	11,2%	115	25,7%	448	100,0%
Quatrième année	43	22,4%	13	6,8%	5	2,6%	61	31,8%	21	10,9%	49	25,5%	192	100,0%
Troisième année	50	18,7%	15	5,6%	11	4,1%	93	34,7%	24	9,0%	75	28,0%	268	100,0%
Total	307	21,2%	68	4,7%	45	3,1%	484	33,4%	170	11,7%	377	26,0%	1451	

L'année de formation ne semble pas influencer sur le fait de penser que l'établissement agisse suffisamment ou non. On ne retrouve que deux sous-représentations : les étudiant.e.s de première année qui ont répondu « non » ou ceux.celles au-delà de la cinquième année qui ont répondu « pas assez ». Il n'y a aucune surreprésentation.

– Le site de formation :

Pensez-vous que l'établissement agisse suffisamment dans la lutte contre les discriminations au sein de l'Université ? (selon site de formation)

	Ne se prononce pas		Non		Non, pas du tout		Oui, en partie		Oui, suffisamment		Pas assez		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Autre	6	27,3%	0	0,0%	0	0,0%	5	22,7%	1	4,5%	10	45,5%	22	100,0%
Campus de Cholet	6	9,7%	2	3,2%	1	1,6%	24	38,7%	3	4,8%	26	41,9%	62	100,0%
Campus de Saumur	3	13,6%	0	0,0%	0	0,0%	8	36,4%	1	4,5%	10	45,5%	22	100,0%
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion	61	29,6%	9	4,4%	9	4,4%	56	27,2%	19	9,2%	52	25,2%	206	100,0%
Faculté de Santé	60	23,7%	10	4,0%	5	2,0%	81	32,0%	38	15,0%	59	23,3%	253	100,0%
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines	83	19,7%	18	4,3%	16	3,8%	155	36,7%	45	10,7%	105	24,9%	422	100,0%
Faculté des Sciences	37	17,5%	16	7,5%	7	3,3%	67	31,6%	37	17,5%	48	22,6%	212	100,0%
IUT	16	22,2%	8	11,1%	1	1,4%	18	25,0%	8	11,1%	21	29,2%	72	100,0%
Polytech Angers	21	29,2%	4	5,6%	3	4,2%	21	29,2%	8	11,1%	15	20,8%	72	100,0%
UFR ESTHUA Tourisme et Culture	18	15,9%	4	3,5%	3	2,7%	48	42,5%	10	8,8%	30	26,5%	113	100,0%
Total	311	21,4%	71	4,9%	45	3,1%	483	33,2%	170	11,7%	376	25,8%	1456	

En revanche, le site de formation est un facteur important. On remarque une surreprésentation des étudiant.e.s des Campus de Saumur et Cholet à la réponse « pas assez » alors qu'à l'inverse, ceux.celles de l'UFR Esthua ont davantage répondu que l'établissement agit en partie contre les discriminations. Il y a aussi quelques témoignages issus des camus décentralisés qui considèrent ne pas être « à égalité » avec les sites angevins.

C'est chez les étudiant.e.s de la faculté des Sciences que les réponses sont les nombreuses statistiquement à indiquer que l'établissement agit suffisamment dans cette lutte. Les étudiant.e.s d'IUT sont surreprésenté.e.s à la réponse « Non ».

– Le fait d'avoir été témoin :

Pensez-vous que l'établissement agisse suffisamment dans la lutte contre les discrimination ? (selon témoin)

	Ne se prononce pas		Non		Non, pas du tout		Oui, en partie		Oui, suffisamment		Pas assez		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Je ne sais pas	29	17,0%	10	5,8%	7	4,1%	66	38,6%	7	4,1%	52	30,4%	171	100,0%
Ne se prononce pas	6	13,0%	5	10,9%	1	2,2%	9	19,6%	4	8,7%	21	45,7%	46	100,0%
Non	236	24,1%	29	3,0%	11	1,1%	350	35,7%	155	15,8%	200	20,4%	981	100,0%
Oui	36	14,0%	26	10,1%	29	11,3%	57	22,2%	7	2,7%	102	39,7%	257	100,0%
Total	307	21,1%	70	4,8%	48	3,3%	482	33,1%	173	11,9%	375	25,8%	1455	

Très peu de témoins pensent que l'égalité est suffisamment garantie (seulement 2,7%). Les surreprésentations concernant leurs réponses se trouvent : « Non », « Non pas du tout », « pas assez ». Pour les étudiant.e.s n'ayant pas été témoin, les surreprésentations sont inversées : « Oui, en partie », « Oui suffisamment ».

Un quart d'entre eux.elles s'est pas prononcé.

- Le fait d'avoir été victime :

Pensez-vous que l'établissement agisse suffisamment dans la lutte contre les discriminations au sein de l'Université ? (selon victime)

	Ne se prononce pas		Non		Non, pas du tout		Oui, en partie		Oui, suffisamment		Pas assez		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Je ne suis pas certain.e	40	21,2%	13	6,9%	8	4,2%	53	28,0%	12	6,3%	63	33,3%	189	100,0%
Ne se prononce pas	4	20,0%	1	5,0%	1	5,0%	6	30,0%	2	10,0%	6	30,0%	20	100,0%
Non	249	22,7%	37	3,4%	13	1,2%	388	35,4%	153	14,0%	255	23,3%	1095	100,0%
Oui	18	11,3%	18	11,3%	26	16,4%	33	20,8%	6	3,8%	58	36,5%	159	100,0%
Total	311	21,3%	69	4,7%	48	3,3%	480	32,8%	173	11,8%	382	26,1%	1463	

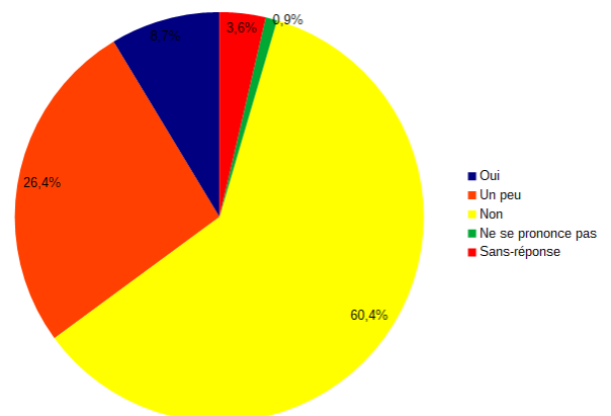
On retrouve ici, à peu près, les mêmes différences que pour les témoins entre ceux.celles qui ont été victimes et ceux.celles qui ne l'ont pas été : il y a une surreprésentation des étudiant.e.s se déclarant victimes aux réponses « Non », « Non pas du tout » et « Pas assez ».

Les étudiant.e.s n'ayant pas été victimes sont donc surreprésenté.e.s aux réponses : « Oui, en partie », « Oui suffisamment » et « Ne se prononce pas ».

Ainsi on peut constater que le fait d'avoir été victime et témoin influe sur la perception des étudiant.e.s au sujet de la lutte contre les discriminations au sein de l'Université d'Angers.

Par ailleurs, connaissez-vous les recours juridiques à mobiliser en cas de constat de discrimination ?

Connaissance recours juridiques	Nombre d'étudiant.e.s	%
Oui	152	8,7%
Un peu	464	26,4%
Non	1060	60,4%
Ne se prononce pas	16	0,9%
Sans-réponse	64	3,6%



8,7 % des étudiant.e.s ayant répondu connaissent les recours juridiques à mobiliser en cas de constat d'actes de discrimination.

26,4 % disent connaître « un peu » ces recours juridiques et une majorité (60,4 %) ne les connaît pas du tout.

Une minorité des étudiant.e.s ne s'est pas prononcée ou n'a pas répondu à cette question.

Quelles seraient vos suggestions pour améliorer la lutte contre les discriminations au sein de l'Université d'Angers ?

A cette question, 269 étudiants ont répondu

Une large majorité des étudiant.e.s ayant répondu à cette question ouverte (186 sur 269) suggèrent plus de communication et d'interventions à ce sujet.

Certains abordent le fait de mettre plus d'affiches dans les établissements car selon eux, elles ne sont pas assez visibles.

D'autres souhaiteraient des interventions d'enseignant.e.s ou de personnes extérieures.

D'autres encore évoquent le fait d'informer, le jour de la rentrée, sur les discriminations et les dispositifs à mobiliser afin de sensibiliser et de prévenir les actes de discrimination.

27 étudiants suggèrent qu'il serait utile de mettre en place un numéro, un mail pour dénoncer les actes de discrimination. Aussi, certains pensent qu'il serait utile de mettre en place des groupes de parole ou un bureau à disposition, pour les étudiant.e.s qui veulent parler, sur chaque campus.

10 étudiant.e.s pensent que le personnel de l'Université devrait être davantage informé et formé sur ces questions afin d'être mobilisé.

10 autres étudiant.e.s pensent qu'il n'y a pas de discrimination, donc rien à modifier ou n'ont pas d'idée ou estiment que cela « ne sert à rien ».

« Organiser une semaine de sensibilisation sur l'égalité et la lutte contre les discriminations avec : - village des associations étudiantes agissant sur ses thématiques - ciné-débat - table ronde avec des chercheurs sur le sujet - une exposition-sensibilisation (photo, art, théâtre...) »

« Plus de visibilité et surtout dans toutes les structures universitaires et campus. »

« Informer les étudiants et le personnel de la gravité de la discrimination de tous types. Mobiliser des services visibles et accessibles pour lutter contre la discrimination. Il faut que cela soit dans tous les lieux de l'université: cours étudiants et professeurs, campus extérieur de la faculté, BU, RU, Cafétéria SUAPPS, SUMPPS... PARTOUT. »

« Je suis contente d'avoir été admise à l'université d'Angers contrairement aux universités parisiennes où le racisme est beaucoup plus visible. »

« Je pense que la faculté fait assez de prévention. Aussi, je pense qu'il n'y a pas grand-chose à faire. Ce qui pouvait être fait a été fait. Les quelques personnes un peu stupides qui continuent de se comporter ainsi continueront quoiqu'il arrive. »

« Les discriminations, à mon avis, sont très peu rapportées dû soit à la banalisation de ces phénomènes soit par honte ou par mauvaise connaissance des choses à faire en cas de discriminations. Une formation ou une sensibilisation de tous les personnels de l'université (agents d'accueils, professeurs, cuisiniers...) me paraît nécessaire pour avoir des personnes qui sauront réagir quand ils seront témoins de ces phénomènes. Ce n'est pas exclusivement les étudiants qui doivent venir dénoncer les discriminations mais également les adultes entourant les étudiants qui doivent être vigilants et observateurs. »

7

⁷ Les conclusions et recommandations suite à cette enquête auprès des étudiant.e.s ont été rédigées par l'équipe de la commission égalité et concernent également d'autres sujets sur lesquels cette commission a travaillé. Elles ont été transmises à la nouvelle équipe en charge de cette commission (depuis septembre 2020) ainsi qu'à la présidence de l'Université.

ANNEXES



Annexe 1 Quelques ressources et éléments de bibliographie

Galland, O & Lemel, Y. (2018). *Sociologie des inégalités*, Armand Colin.

Lochak (D.), « Réflexions sur la notion de discrimination », *Droit social*, 11, 1987, p. 778.

Sotto, F & El Massioui, N. (2020). *40 activités pour renforcer son courage social*, Ed Jouvence, 143 p.

Bilan social 2018 de l'Université d'Angers

Quelques liens utiles sur Internet

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discriminations>

<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministre/Communiqués/Statistiques-2019-des-actes-antireligieux-antisemites-racistes-et-xenophobes>

<https://www.gouvernement.fr/dilcrah>

Annexe 2 le questionnaire transmis aux étudiants⁸



Partie A: Ressenti

Egalité : Terme qualifiant les rapports entre personnes relevant de l'égalité de droits et de traitement.

Discrimination : Terme ici considéré comme une inégalité de traitement entre personnes s'illustrant par le fait de traiter mal ou de différencier pour quelque raison que ce soit une ou plusieurs personnes.

A1. Pensez-vous que l'égalité entre toutes et tous est garantie à l'Université d'Angers ?

Oui, tout à fait

Oui, plutôt

Non, plutôt pas

Non, pas du tout

Ne se prononce pas

A2. Précisez si vous le souhaitez : (N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)

A3. Si vous estimez qu'ils existent, quels sont selon vous les principaux facteurs d'inégalité et/ou de discrimination au sein de l'Université d'Angers ?

Vous pouvez choisir jusqu'à 6 réponses au maximum.

Le sexe

L'identité de genre

L'âge

L'orientation sexuelle (homophobie)

L'origine étrangère réelle ou supposée (racisme)

La religion

Le statut social/ la situation sociale

Le handicap

Les opinions politiques

Les activités syndicales

L'apparence physique

⁸ Le questionnaire présenté ici n'a pas été envoyé en l'état, il a été transmis via le logiciel Limesurvey.



Le statut professionnel

Se sentir contraint de ne pas afficher sa différence, s'adapter à une norme

Ne se prononce pas

Je ne pense pas que ces motifs existent au sein de l'établissement

Autre

- A4.** Précisez si vous le souhaitez (N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)

Partie B: Témoin de discriminations et/ou de violences

- B1.** Avez-vous déjà été témoin de discrimination, de traitement différencié ou de violences quelles qu'elles soient au sein de l'Université d'Angers ?

Oui

Non

Je ne sais pas

Ne se prononce pas

- B2.** Précisez si vous le souhaitez (N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)

- B3.** Si oui, depuis que vous êtes à l'Université d'Angers, vous diriez que cela est arrivé:

1 fois

1 à 5 fois

Entre 5 et 10 fois

Plus de 10 fois

Ne se prononce pas



B4. Si oui, où était-ce ?

Vous pouvez choisir jusqu'à 3 réponses.

- Sur votre lieu principal d'étude (Faculté, Laboratoire)
- Sur un lieu de vie des services communs universitaires (BU, SUAPS, SUMPPS, SUIOIP,DCI)
- Sur un lieu de vie du CROUS (RU, résidence universitaire)
- Dans un autre lieu/cadre
- Via un outil numérique (messagerie, sms, réseaux sociaux...)
- Ne se prononce pas
- Autre

B5. De quel type de discrimination avez-vous été témoin ?

Vous pouvez choisir jusqu'à 4 réponses.

- Le sexe
- L'identité de genre
- L'âge
- L'orientation sexuelle (homophobie)
- L'origine étrangère réelle ou supposée (racisme)
- La religion
- Le statut social/ La situation sociale
- Le handicap
- Les opinions politiques
- Les activités syndicales
- L'apparence physique
- Le statut professionnel
- Se sentir contraint de ne pas afficher sa différence, s'adapter à une norme
- Ne se prononce pas
- Autre

B6. Précisez si vous le souhaitez (N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)

B11. Précisez si vous le souhaitez (N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)

B12. Sur une échelle de 1 à 10 comment évaluez-vous la gravité des actes dont vous avez été témoin (l'échelle est croissante, 10 correspond donc à une extrême gravité) ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- Ne se prononce pas

B13. Si oui, de quelle manière avez-vous réagi ?

Vous pouvez indiquer jusqu'à 4 réponses.

- Verbalement avec l'auteur
- Verbalement avec la victime
- Physiquement avec l'auteur
- Vous avez fait un signalement à vos instances
- Vous en avez parlé hors de l'établissement
- Vous en avez parlé à d'autres étudiants (amis, délégués)
- Vous en avez parlé à des professeurs, responsables des études ou de département
- Ne se prononce pas
- Autre

B14. Précisez si vous le souhaitez (N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)

Partie C: Victime de discrimination

C1. Avez-vous déjà été victime de discrimination, de traitement différencié ou de violences quelles qu'elles soient au sein de l'Université d'Angers ?

- Oui
- Non
- Je ne suis pas certain.e
- Ne se prononce pas

C2. Si oui, de quel type de discrimination s'agit-il ?

Vous pouvez indiquer jusqu'à 4 réponses.

- Le sexe
- L'identité de genre
- L'âge
- L'orientation sexuelle (homophobie)
- L'origine étrangère réelle ou supposée (racisme)
- La religion
- Le statut social/ la situation sociale
- Le handicap
- Les opinions politiques
- Les activités syndicales
- L'apparence physique
- Le statut professionnel
- Se sentir contraint de ne pas afficher sa différence, s'adapter à une norme
- Ne se prononce pas
- Autre

- C3. Précisez si vous le souhaitez (N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)**

- C4. Dans quel contexte a eu lieu l'acte ou les actes de discrimination dont vous estimez avoir été victime ?**

Vous pouvez donner jusqu'à 4 réponses.

- Lors d'une candidature/inscription à l'université
- Lors de votre entrée dans votre filière ou dans une nouvelle filière à l'Université d'Angers
- Pendant votre cursus
- Hors de votre lieu d'études mais en lien avec votre formation (stage, internat, alternance...)
- Lors d'une mission spécifique, hors du travail quotidien
- Ne se prononce pas
- Autre

- C5. Précisez si vous le souhaitez (N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)**

- C6. La ou les personnes qui ont eu des actes discriminatoires à votre égard étaient ?**

Vous pouvez donner jusqu'à 4 réponses.

- Un ou des membres du personnel
- Un ou des étudiants
- Personnes extérieures occasionnellement sur site/collaborateurs
- Ne se prononce pas

C7. Précisez si vous le souhaitez (N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)

C8. Il s'agissait

Vous pouvez donner jusqu'à 3 réponses.

D'une seule personne

De plusieurs personnes

Les deux (si plusieurs cas constatés)

Ne se prononce pas

C9. Précisez si vous le souhaitez (N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)

C10. Comment avez-vous réagi ?

Vous pouvez indiquer jusqu'à 3 réponses.

Vous l'avez signalé à d'autres étudiants de l'Université d'Angers

Vous l'avez signalé à des personnes de confiance hors de l'université

Vous l'avez signalé à un ou plusieurs de vos enseignants

Vous l'avez signalé à vos collègues

Vous l'avez signalé à un ou plusieurs personnels de l'administration

Vous avez saisi les instances de l'université

Vous avez porté plainte

Vous n'avez pas réagi

Autre

Ne se prononce pas

C11. Depuis que vous êtes à l'Université d'Angers, à quelle fréquence diriez-vous que vous êtes ou avez été victime de discrimination ?

Vous pouvez indiquer jusqu'à 3 réponses.

- C'est arrivé une ou deux fois
- C'est arrivé plusieurs fois au cours d'une année
- C'est arrivé plusieurs fois par an sur plusieurs années
- C'est arrivé plusieurs fois par mois
- C'est arrivé plusieurs fois par semaine
- Cela arrive plusieurs fois par an
- Cela arrive plusieurs fois par mois
- Cela arrive plusieurs fois par semaine
- Ne se prononce pas

Partie D: Politique de lutte contre les discriminations de l'Université d'Angers

D1. Connaissez-vous les dispositifs internes à l'Université d'Angers à mobiliser en cas de discrimination ?

- Oui, très bien
- Oui, un peu
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout
- Ne se prononce pas

D2. Si oui, quels dispositifs, institutions, associations ou personnes (statut) connaissez-vous au sein de l'Université d'Angers dans le cadre de la lutte contre les discriminations ?

D3. Les informations des dispositifs existants à l'Université d'Angers vous apparaissent-elles ?

- Invisibles
- Peu visibles
- Visibles
- Tout à fait visibles
- Ne se prononce pas

D4. Si vous étiez témoin ou victime de discriminations, qui solliciteriez-vous au sein de l'Université d'Angers pour le signaler et entamer une procédure ?

(N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)

D5. Si vous avez-déjà été témoin ou victime, avez-vous sollicité l'Université ?

Oui

Non

Juste fait un signalement sans plus de démarches

Ne se prononce pas

D6. Pensez-vous que l'établissement agisse suffisamment dans la lutte contre les discriminations au sein de l'Université ?

Non, pas du tout

Non

Pas assez

Oui, en partie

Oui, suffisamment

Ne se prononce pas

D7. Par ailleurs, connaissez-vous les recours juridiques à mobiliser en cas de constat de discrimination ?

Oui

Un peu

Non

Ne se prononce pas

D8. Quelles seraient vos suggestions pour améliorer la lutte contre les discriminations au sein de l'Université d'Angers ?

(N'indiquez pas d'élément personnellement identifiant. Cette enquête ne vise aucun suivi individuel)

Partie E: Renseignements sur la personne

E1. Vous êtes ?

- Un homme
- Une femme
- Autre
- Ne se prononce pas

E2. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- Moins de 18 ans
- 18-20 ans
- 21-25 ans
- 25-30 ans
- Plus de 30 ans
- Ne se prononce pas

E3. En quelle année d'étude êtes vous actuellement ?

- Première année
- Deuxième année
- Troisième année
- Quatrième année
- Cinquième année
- Au-delà de la cinquième année
- Ne se prononce pas

E4. Sur quel site étudiez vous?

- Campus de Cholet
- Faculté de santé
- Campus de Saumur
- UFR ESTHUA Tourisme et Culture
- Polytech Angers
- IUT
- Faculté de droit, d'économie et de gestion
- Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines
- Faculté des Sciences
- Ne se prononce pas
- Autre

E5. En quelle année d'étude êtes vous inscrit cette année ?

- Formation initiale
- Formation continue / alternance
- Reorientation d'études
- Reprise d'études
- Ne se prononce pas
- Autre

E6. Jusqu'à aujourd'hui combien d'années d'étude avez-vous passé à l'Université d'Angers?

- Depuis un an (ou première année en cours)
- Depuis 2 ans
- depuis 3 ans
- Depuis 4 ans
- Depuis 5 ans
- Depuis plus de 5 ans
- Depuis plusieurs années en discontinu (parcours non linéaire, inscriptions sur des périodes différentes)
- Ne se prononce pas
- Autre

**Merci de votre participation. Vous pouvez trouver plus d'informations sur la mission
Égalité sur la page dédiée.**